

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES ET D'ANNONCES LÉGALES



SETTIMANALE CORSU D'INFORMAZIONE HEBDOMADAIRE CORSE D'INFORMATIONS

INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
SETTIMANALE CORSU

SANDRINE LUIGI



DE LA PASSION AU MÉTIER

INTERVIEW P5 À 7

Photo Armand Luciani - Casta Libre

1,75€



LINGUA

LA DESCENDANCE DE L'ONCLE ADAM

NOS ANCÊTRES AFRICAINS

P20

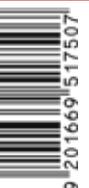
KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4

BRÈVES P8

DETTI È FATTI P18 • AGENDA P19

CARNETS DE BORD P22

ANNONCES LÉGALES P9



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I



S O M M A I R E À LA UNE

SANDRINE LUIGI
DE LA PASSION AU MÉTIER

OPINIONS

EN BREF ET EN CHIFFRES

P5 À 7

DETTI È FATTI

LA CHRONIQUE DE JEAN CHIORBOLI

CARNETS DE BORD

ANNONCES LÉGALES

P4

P8

P18

P20

P22

P9

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

DIRECTION RÉDACTION

Membre du SNPHR
et de l'Alliance de la Presse d'Information Générale

Directeur de la publication – Rédacteur en chef :

Paul Aurelli : 06 86 69 70 99
journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition

Elisabeth Milleliri : 06 44 88 69 40
informateur.corse@orange.fr1^{er} secrétaire de rédaction**Eric Patris** : 06 44 88 66 33
eric.patris-sra@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA

114, rue Claude Papi, imm. Agostini-ZI d'Erbajolu
20600 BASTIA

Secrétariat

Bernadette Benazzi : 04 95 32 04 40 - 06 41 06 58 36
gestion@corsicapress-editions.fr

ANNONCES LÉGALES

Albert Tapiero : 04 95 32 89 92 - 06 41 58 40 23
al-informateurcorse@orange.fr

COR SICAPRESS ÉDITIONS SAS

au capital social de 25 000€
Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,
Tél. 04 95 32 89 95Société locataire-gérante des titres et marques
Principaux associés : PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML0.

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Imprimé par AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt Légal Bastia

À MODU NOSTRU

Sulidarità Maroccu

In a nuttata trà vennari l'8 è sabbatu u 9 di settembre, u Maroccu hè statu culpitu da un tarramotu tarribuli. In principiu di settimana, u bilanciu era di à pocu pressu 2500 morti pà u listessu numaru di feriti. In furia, una sulidarità internaziunali tamanta s'hè urganizata puru s'è, dumenica scorsa, u Maroccu avia annunziatu ch'ellu avia accittatu solu l'aiutu di quattru paesi: a Spagna, u Reami Unitu, u Qatar è l'Emirati Arabi Uniti. Pà sustena issu populu di u Mediterraniu è par via di liami anziani, stretti è vivi ch'elli intrattenini, a Cullittività di Corsica, i regioni PACA è Uccitania ani ingaghjatu un milioni d'auri. Un impègnu finanziariu chì tuccherà soprattutto u sforzu à vena pà a ricustruzioni à u nivellu urbanu è agriculu, incù bisogni chì ani da essa numarosi. À cortu andà, i trè regioni si sò dinò resi dispunibili par intarvena à u latu di u mondu assuciativu, à prò di l'aiutu umanitariu d'urghjenza pà i feriti è tutti i parsoni chì ani persu tuttu ciò ch'elli t'aviani. Un'iniziativa ch'ellu ci voli à salutà, ancu s'è, nant'à a rumenzula giganti chjamata «reti suciali», certi imbecilli ani criticatu u gestu di a CdC cù sempri i listessi discorsi. A famosa filusufia di «i nostri prima di l'altri». I parsoni chì scrivini affari simuli incù vinti sbagli inde ogni infrasata ùn devini avè nè cori, nè umanità, nè mancu una cria d'intelligjenza. A sulidarità è l'aiutu sò sempri stati dui valori essenziali di u populu corsu, pocu impremi l'urighjini, u culori di pelli o a rilighjoni. Dì chì i puteri publichi ùn aiutani micca l'aghjenti chì stani in Corsica è chì sò in u bisognu, hè una bugia pupulista chì hè troppu durata. Basta à cunnoscia i so diritti o à fassi aiutà, à ùn vargugnassi micca d'andà à pichjà à certi porti è à avè a vulintà di cacciassi da certi situazioni pessimi. Quandu omu t'hà viramenti a fami, ùn ci pò essa una mutivazioni più forti pà scuzzulassi sè stessu. In tantu, è pà fà chjoda a bocca à l'animi i menu sputichi, basta à rammintà issi parolli corsi chì s'appiecani bè à a situazioni dramatica d'oghji: «ùn ti rida di u me dolu. Quandu u meiu sarà vechju, u toiu sarà novu.» ■ Santu CASANOVA

SI PASSA CALCOSA... ANNANT'À A RETA

Superdupont, à l'aide! L'Anti-France est dans nos murs et elle prospère! C'est du moins ce qui s'est dit, peu ou prou, après les commentaires au mieux sceptiques qu'a pu susciter la cérémonie d'ouverture de la Coupe du Monde de rugby. Il est vain d'espérer un succès unanime, Emmanuel Macron l'a d'ailleurs -encore- mesuré ce soir-là, soit. Et la presse étrangère, notamment britannique, ne s'est pas privée d'exprimer réserves ou critiques; mais «en même temps» que fallait-il attendre d'autre de la perfide Albion? En revanche, que des voix françaises s'élèvent pour trouver plus que discutabile un spectacle qui exalte un pays et un art de vivre que les moins de 20 ans, tout comme les moins de 50 ans, ne peuvent pas et n'ont pas pu connaître, voilà qui est intolérable. Une France où, du reste, en parlant d'intolérable, il aurait été inconcevable de faire mumuse sur un stade avec des fournées de pain qui auraient sans doute été bienvenues aux Restos du cœur. Qui certes n'existaient pas alors. Mais il existait en revanche, du moins nous l'a-t-on rapporté, un souci de décence: on ne gaspille pas la nourriture, a fortiori lorsqu'elle fait défaut à tant de nos semblables. Si *Le Point* a salué une cérémonie «grandiose», le *Retour vers le futur* qu'on aurait pu croire issu d'une improbable collaboration entre Jean Renoir et Jean-Pierre Jeunet n'a pas convaincu une bonne part de l'opinion française, comme le démontre le «*Allez la Rance!*» de *Libération*. Et donc, ça n'a pas manqué: qui nous, on est rances? Ben vous vous êtes aigris! Et vlan! Élevons le débat, toujours. Lequel nous aura même valu de voir, dans *Le Figaro*, un chroniqueur de *Causeur* rameuter les mânes de Raimu et Gabin pour dénoncer «un wokisme inquisiteur à la manœuvre» (piombu!) et célébrer pêle-mêle poulbots et grisettes, gapettes et gambettes, «esprit de clocher», «miches dorées» et «terrines de volaille». On verrait sous peu germer l'idée d'introduire une demande auprès de l'Unesco pour inscrire au patrimoine mondial la mousse de canard premier prix et le tricot marcel (*wife-beater* chez les Anglo-saxons, qu'on se le dise, surtout au vu du désolant bilan tricolore des femmes tuées par conjoint) qu'on n'en serait pas autrement surpris. ■ **Elisabeth MILLELIRI**

- 
pablo pillaud-vivien @ppillaudvivien · 8 sept. ...
 C'est original la **cérémonie d'ouverture** de la Coupe du monde de rugby à mi-chemin entre Intervilles et le Puy-du-Fou
- 
Eric Revel @ericrevel1 · 9 sept. ...
 Très belle **cérémonie d'ouverture** Coupe du monde de Rugby qui rejoint l'esprit @PuyduFou . Une France 🇫🇷 qu'on aime. Une Histoire qui nous a façonnés. Les deux sont vilipendées par la Gauche. C'est la « France tradi » que cette gauche wokiste veut éradiquer.
- 
Jo Moi @JoMoi126453 · 9 sept. ...
 Pas d'accord du tout!! Cette France là n'existe plus !!
- 
Samuel Gontier @SamGontier · 8 sept. ...
 "On est vraiment en France." "C'est un village gaulois avec évidemment de la charcuterie." "Les années 50, c'est cette image d'Épinal, celle que le monde entier connaît de nous." Euh... C'est Eric Zemmour qui a conçu la **cérémonie d'ouverture** de la coupe du monde de rugby ?
- 
DIDO @DidoElyssa · 9 sept. ...
 Avoir honte de son identité, de sa culture et de son histoire sont des signes de la défaillance d'une nation. La gauche est train de propulser l'Occident vers sa chute.
- 
Grégo Renault @gregorenault · 9 sept. ...
 La **cérémonie d'ouverture** de la coupe du monde de rugby fut une métaphore magnifique du macronisme : on nous vend la "start-up nation" et on se retrouve avec une France arrêtée des années 50 magnifiée.
- 
Dolé Véronique @DoleVeronique · 10 sept. ...
 @ericrevel1 «Le rugby est un sport de Valeurs et de racines. Quand vous faites une **cérémonie d'ouverture** pour une coupe du monde de rugby, vous allez puiser dans les valeurs et les racines et celles de la France, c'est ça !»
- 
Wikilik13 @wikilerat · 9 sept. ...
 Mais si on avait été dans les 40-50 OK. Mais la France a évolué comme tous les autres pays. Tu vois la même cérémonie chez les sud af où on nous montre la période de l'apartheid ? Sous prétexte que c'est leur passé ?? Vivre avec son temps n est visiblement pas donné à tt le monde
- 
SylMel @syl_mel · 11 sept. ...
 Il suffit de retirer les subventions publiques aux journaux d'extrême-gauche attisant une haine anti-France, en commençant par Libé, et tout de suite moins de chose seront « rances »
- 
Baron Fantôme Production @BaronFantome · 11 sept. ...
 Pardon mais c'est juste Dujardin en marcel. Les plus grandes icônes de la mode de France doivent tomber de leur chaise à lire vos conneries.
- 
Phil @espmaine · 11 sept. ...
 Ne manquait qu'un ballet de jeunes déguisés en camembert, roquefort, munster et maroilles... sérieux pas besoin d'être de gauche ou lire le torchon LB pour trouver ridicule ce "tableau" de clichés éculés... regardez à nouveau la célébration de 1789 de JP Goude pour comprendre !

HUMEUR

MARE NOSTRUM

Depuis le début de l'été -le plus chaud jamais enregistré depuis le début des relevés météo- les catastrophes se multiplient autour de la Méditerranée. Aux incendies, canicules, sécheresses et épisodes pluvieux extrêmes s'est ajoutée le 10 septembre la dépression Daniel, devenue «medicane», qui a ravagé l'est de la Lybie. Selon la Croix Rouge, «*Les besoins humanitaires dépassent largement les capacités du Croissant-Rouge libyen, et même les capacités du gouvernement*». On ne connaît pas encore, et sans doute ne le saura-t-on jamais avec précision, le nombre des victimes, mais l'estimation -énorme- de 10 000 morts semble faire consensus. Une dévastation de plus dans un pays divisé et en proie à des troubles incessants depuis la guerre de 2011. La «couverture» médiatique du cataclysme a cela dit moins d'ampleur que lors des précédentes catastrophes méditerranéennes. Peut-être parce que la Lybie n'a rien de touristique, et que les «live tweet» et autres vidéos Tik-tok en «live» de l'ouragan n'ont pas submergé les réseaux. Les médias français et européens n'ont donc pas eu accès à des masses d'images et n'ont pu se livrer au jeu devenu hélas rituel des interviews et témoignages de touristes présents sur les lieux d'un désastre, comme celui de ces Français se plaignant de «*sentir qu'ils dérangent*» au Maroc alors que les morts s'alignent dans les rues. Peut-être serait-il temps de considérer Mare Nostrum autrement que comme un gigantesque parc à bronzette ou un réservoir à migrants et d'accorder, en attendant, autant d'importance aux zones non-touristiques qu'aux autres. L'économie et l'environnement y gagneront sans doute, la décence à coup sûr. ■ **Eric PATRIS**

SANDRINE LUIGI

DE LA PASSION AU MÉTIER



Photo Armand Luciani • Costa Libre

Sandrine Luigi est guitariste. Concertiste et chambriste, elle est aussi professeur au Conservatoire Henri-Tomasi de Bastia. Un parcours rigoureux lui a permis de faire de sa passion un métier.

Propos recueillis par Claire GIUDICI



Photo Claire Giudici

La guitare et vous, c'est une histoire d'amour! Comment l'avez-vous rencontrée? Qu'est-ce qui vous a amenée à en faire votre métier?

C'est dans mon village de Saint-Florent que j'ai découvert la guitare. À l'école, nous avions une intervenante en musique. J'avais 8 ans. J'ai été émerveillée par cet instrument: le son, le toucher... c'était magique! Comme de son côté, mon frère - qui est un peu plus âgé - commençait à en jouer, ça m'a encouragée. Mes parents ne sont pas musiciens, mais ma mère a rapidement compris l'importance que ça avait pour moi et elle m'a inscrite au Conservatoire, à Bastia. J'ai fait ensuite mon entrée en 6^e dans l'établissement privé Jeanne d'Arc qui avait mis en place une «classe à horaires aménagés» et j'ai pu poursuivre ma formation au Conservatoire. L'apprentissage d'un instrument de musique favorise l'attention, la concentration, fait travailler la mémoire: ça m'a été bénéfique. J'ai obtenu mon bac avec mention très bien et félicitations du jury. La question s'est alors posée de la suite de mes études. Je ne m'imaginais pas loin de la musique, je voulais faire de ma passion pour la guitare mon métier. Mais en ayant tout de même la sécurité d'un revenu régulier... Alors, je me suis inscrite à l'Université à Aix en musicologie et j'ai été admise au Conservatoire à Marseille. Un double cursus exigeant car, quand j'étais étudiante, les deux n'étaient pas sur le même site. En 2005, j'ai obtenu un Premier prix de guitare à l'unanimité au Conservatoire de Marseille et l'année suivante, ma licence en musicologie à Aix. De nouveau, il me fallait faire un choix, poursuivre en fac ou tenter le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. Le Conservatoire national était un sacré défi, mais tellement motivant! J'ai eu la chance d'être admise première nommée à l'unanimité dans la classe d'Olivier Chassain*. J'ai poursuivi mon cursus, obtenu mon Master 2 avec mention très bien en 2011 et, parce que faire partager mon amour

de la guitare m'intéressait beaucoup, en 2012, j'ai été reçue au certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique des conservatoires classés par l'État. Un poste se libérait au Conservatoire Henri-Tomasi de Bastia, j'ai postulé, j'ai été retenue. Depuis, j'y enseigne la guitare classique, mais mon activité ne se limite pas à ça: il y a aussi les concerts, les collaborations avec des groupes, des orchestres, les spectacles, les festivals puis la création et les enregistrements... J'ai sorti un premier album solo, *Polaris*, en 2018. J'en prépare un autre.

Est-il facile de vivre de son art en Corse? Que conseilleriez-vous à un jeune qui voudrait s'engager dans ce parcours?

Ce sont des parcours difficiles, très exigeants. Le certificat d'aptitude aux fonctions de professeur s'obtient après 10 ans d'études. Le filtre est très étroit, le niveau de plus en plus élevé à mesure qu'on avance. Il ne faut pas hésiter à se diriger vers les plus grandes écoles. La réussite demande beaucoup d'efforts mais la passion permet de lever les obstacles. J'ai toujours su ce que je voulais, c'est un avantage. Je n'ai pas eu besoin de chercher ma voie, maintenant mon métier fait partie de ma vie 24 heures sur 24. Il n'y a ni 35 heures ni temps de pause. Il faut sans cesse se remettre en question, sans cesse avancer. Pour ma part, je n'ai pas choisi le statut d'intermittent du spectacle. D'une part parce que je voulais un revenu régulier mais d'autre part - et surtout - parce que j'aime enseigner. Tout le monde n'a pas ce goût. Alors que dirais-je à un jeune qui souhaite s'engager dans ce parcours? Tout est possible, même depuis la Corse, même en Corse, mais il faut une volonté à toute épreuve et savoir que pour réussir, il faudra beaucoup travailler. Puis qu'on a besoin de soutien, auprès de sa famille, des amis, de l'entourage professionnel. Qu'on a besoin de la dis-

«La musique leur apporte beaucoup. Elle les rend heureux et on en voit les effets dans les autres disciplines. À l'école, ils sont plus rigoureux, se laissent moins distraire. La musique n'est pas un enseignement accessoire dans la vie d'un enfant.»

ponibilité et des conseils éclairés de ceux qui sont en face pour nous stimuler.

Vous enseignez également la musique sur Imusic-school, la première école de musique en ligne. Une manière d'enseigner qui diffère sans doute de l'enseignement traditionnel...

Imusic-school, ce ne sont pas des leçons en direct. J'ai enregistré toute une série de cours segmentés et progressifs auxquels les abonnés ont accès. J'ai prévu également des parties duo avec les accompagnements. Les retours que j'ai sont très favorables, mais cette formule ne s'adresse peut-être pas à tout le monde. Elle apporte beaucoup à une personne qui souhaite se remettre à un instrument ou en découvrir un. C'est également une façon de renforcer des acquis. Pour un enfant qui veut commencer la musique, le rapport avec l'enseignant est important. Il est préférable de l'inscrire dans une structure. On a une relation particulière avec nos élèves, on mesure leurs progrès, on peut les conseiller. Au vu des cycles, on peut parfois les suivre 10 ans ! La musique leur apporte beaucoup. Elle les rend heureux et on en voit les effets dans les autres disciplines. À l'école, ils sont plus rigoureux, se laissent moins distraire. La musique n'est pas un enseignement accessoire dans la vie d'un enfant.

Musicologue, vous avez travaillé sur l'histoire de la guitare. Comment a-t-elle évolué au fil des ans et qu'a-t-elle apporté à la musique corse ?

La guitare est un instrument très ancien et particulièrement polyvalent qu'on trouve désormais quasiment partout dans le monde. Elle est facile à transporter et accompagne aisément d'autres instruments. Pour ma part, j'ai beaucoup travaillé sur l'œuvre du guitariste corse Jacques Tessarech. Né à Ajaccio en 1862 et mort en 1929 à Nice, il était ingénieur avant de se reconvertir dans la musique. Il était également le petit-fils d'un soldat tchèque envoyé en captivité dans l'île après la bataille d'Austerlitz, d'où son nom. Parmi ses travaux, on trouve une histoire de la guitare. Les ancêtres de cet instrument sont déjà représentés sur les bas-reliefs de l'Égypte antique, de Perse, d'Assyrie et même de l'ancienne Chine. Dans sa *Causerie sur l'évolution de la guitare à travers les âges*^{**}, Jacques Tessarech nous rappelle qu'en France elle était présente lors du baptême de Clovis et qu'un traité de paix signé avec un roi des Ostrogoths demandait que soit envoyé «un bon joueur de guitare avec un corps de musique d'Italie». On peut imaginer qu'en Corse aussi cet instrument est présent depuis très longtemps mais il est difficile de trouver des morceaux écrits. La transmission se faisait oralement. La mémoire populaire a heureusement été fixée dans les enregistrements de Quilici, de Zerbi, etc. Puis par Tessarech qui a créé une méthode de guitare clas-

sique, composé, mais également récolté et retranscrit des airs collectés un peu partout en Corse. Pour ma part, j'ai retrouvé un fonds de partitions de l'Estudiantina de Bastia qui date du tout début du XX^e siècle. On voit qu'il a été joué. Avec l'ensemble Corde in Bastia, que j'ai créé en 2017 avec les élèves du Conservatoire, nous les jouons de nouveau.

Vous avez collaboré avec le groupe de polyphonies féminines Isulatine. La guitare est-elle un instrument féminin ? Que vous a apporté cette collaboration ?

La guitare apparaît peut-être maintenant comme un instrument masculin, mais c'est faux. Sous les doigts délicats des femmes de la haute société, elle était assignée à la romance. La fin du XVIII^e siècle, le XIX^e siècle romantique faisaient toute leur place aux femmes guitaristes. Il est important que celles-ci poussent désormais la porte des conservatoires pour redécouvrir et pratiquer ce merveilleux instrument qui doit revenir entre leurs mains. Ma collaboration avec Isulatine le prouve. Je les ai rencontrées dans le cadre du festival Femini'arte. Elles souhaitaient mettre en place une nouvelle formule. Cette collaboration a été un heureux événement. J'ai créé des partitions à partir de leurs musiques et, avec elles, j'ai pris conscience que je pouvais créer des arrangements pour guitare classique de pièces du répertoire corse. Puis que je pouvais moi-même composer. Je me suis mise à écrire et j'ai réalisé mon premier album solo. Ma prochaine collaboration sera avec A Filetta. J'ai participé au concert de leurs 40 ans. Ce fut, encore, une très belle rencontre. Ils m'ont demandé de participer à leur nouvel album, *I Balconi*, et je jouerai pour les concerts live.

Quels sont vos projets, en tant que soliste et chambriste ?

Un deuxième album d'abord, avec davantage de compositions puis des arrangements. Je continue aussi ma collaboration avec la pianiste Emmanuelle Mariini autour des musiques des films, nous jouerons avec Corde in Bastia ; puis avec Philippe Biondi et Francette Orsoni nous avons fait le conte musical *A strada di i venti*. Toujours dans ce même domaine, nous avons un nouveau projet dans lequel la voix de la conteuse sera accompagnée de percussions, marimba, guitare et violoncelle. Une façon d'amener les enfants à la musique. ■

^{*} Entré au Conservatoire de Paris en 1977, Olivier Chassain y a obtenu 1982 un premier prix de guitare dans la classe d'Alexandre Lagoya ; en 1988 il reçoit le premier prix de la Guitar Foundation of America international competition et devient le premier guitariste non-américain à obtenir la plus haute distinction de ce concours mondialement renommé. Il mène de front une carrière de concertiste (avec un répertoire qui va de la Renaissance à la musique contemporaine, compositeur et pédagogue.

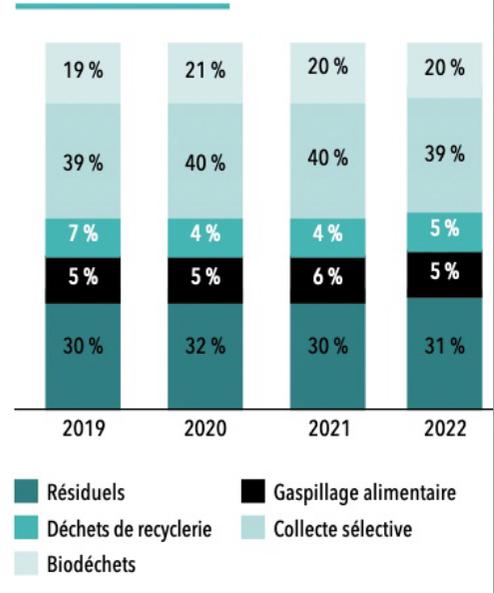
^{**} Imprimée à Ajaccio en 1922, cette causerie est disponible sur Gallica, (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k855541h>), la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, qui propose également à l'écoute des extraits de morceaux composés par J. Tessarech.

DÉCHETS MÉNAGERS

Diminution notable des volumes produits en 2022

L'Observatoire des déchets ménagers de Corse (Odem Corsica) a publié le bilan de l'année 2022. Il se caractérise par une diminution notable des volumes de déchets ménagers et assimilés produits: - 8 % par rapport à 2021, pour s'établir à une moyenne de 662 kg par habitant soit 59 kg de moins, son plus bas niveau depuis 2017. Mais cela représente encore une production de 28 % supérieure à la moyenne nationale (519 kg par habitant). Le volume produit diffère cela dit sensiblement d'une intercommunalité à l'autre, celles qui sont les plus orientées vers le tourisme étant celles qui produisent le plus de déchets: 1222 kg par habitant en Sud Corse ou encore 878 kg dans la Pieve d'Ornano contre 467 kg à Bastia, la moyenne nationale pour les zones touristiques étant de 797 kg par habitant. La production globale annuelle en 2022 a avoisiné les 225 500 tonnes, autant dire que s'il y a du mieux, il reste encore de la marge de progression. Or le taux de tri a stagné à 38 %, comme en 2021, avec de fortes variations selon les intercommunalités: de 26 % dans la Pieve d'Ornano à 58 % pour Calvi-Balagne. Les collectes sélectives (verre, papiers, emballages et biodéchets) n'ont augmenté que de 3 %, cette hausse étant portée principalement par le verre et les biodéchets, tandis que la collecte des papiers a baissé de 14 % et que les flux valorisables de recyclerie ont chuté de 17 %. En 2022, la poubelle type d'un habitant de la Corse se composait de 21 kg de produits alimentaires non consommés, 82 kg de biodéchets, 157 kg de collecte sélective (emballage, verre, papier, cartons), 19 kg d'autres collectes spécifiques (petit électroménager, textiles, déchets spéciaux) et 123 kg de déchets résiduels. Et si 37 % des déchets produits ont été valorisés, 63 % ont été stockés contre une moyenne nationale de 22 %. ■ AN

Évolution de la composition des ordures ménagères en Corse



Infographie Odem Corsica

ESPACES REMARQUABLES

Un restaurant d'été à Farinole condamné en appel

Le 6 septembre 2023, la Cour d'appel de Bastia a confirmé la culpabilité de la SARL La Plage du Clos Santini et de l'un de ses associés, propriétaire d'un terrain à vocation agricole jouxtant la plage de Campo Maggiore à Farinole qu'il avait donné à bail commercial et où avait été installé un restaurant de plage, le Bo's. Créée en 2018 la SARL La plage du Clos Santini a effectué d'importants travaux de déboisement et d'aménagements (avec notamment la création d'un important parking, d'une plage artificielle et d'une piste jusqu'à la mer) afin d'installer, durant l'été, un restaurant dans ce site classé de la Conca d'Oru, dans la bande des 100 mètres du littoral de la plage de Campo Maggiore. Le propriétaire du terrain avait été verbalisé par les services de l'État dès 2018 et averti des nombreuses illégalités commises mais en dépit de son interdiction, l'exploitation commerciale a perduré de 2018 à 2022. Des faits dénoncés à plusieurs reprises par l'association U Levante. En avril 2022, la SARL et le propriétaire du terrain étaient condamnés, et la SARL cessait ses activités, mais un appel du jugement prononcé par le tribunal correctionnel de Bastia était interjeté. La Cour d'appel a donc confirmé ce jugement. Le propriétaire du terrain peut se pourvoir en cassation, mais une nouvelle audience devrait avoir lieu prochainement, U Levante ayant en effet annoncé s'associer à une nouvelle requête, déposée auprès du tribunal d'instance de Bastia par des particuliers, pour la remise en état des lieux, par enlèvement des installations restantes et reboisement. ■ AN

Les chiffres de la semaine

41%

des superficies brûlées lors des incendies en 2023 dans l'Union européenne (UE), soit 192, 851 hectares, étaient situées en zone classée Natura 2000, a indiqué l'European forest fire information system (Effis) à la date du 8 septembre 2023. Ces feux, précise l'Effis, ont déjà émis dans l'atmosphère près de 20 millions de tonnes de dioxyde de carbone, ce qui est supérieur à la moyenne constatée dans l'UE entre 2003 et 2022, alors que la saison des feux n'est pas terminée.

Les chiffres de la semaine

1

enseignant, en moyenne, manquait dans 48 % des établissements du secondaire en France lors de la rentrée 2023-2024, selon les résultats d'une enquête du Snes-FSU, principal syndicat d'enseignants dans les collèges et lycées, révélée le 11 septembre par FranceInfo. L'enquête a porté sur plus de 500 établissements (collèges et lycées) représentatifs du système scolaire français, hors outre-mer. Matière la plus touchée par ces pénuries de professeurs, les mathématiques

Les chiffres de la semaine

1

million d'euros d'aide humanitaire engagé par l'Occitanie, la Collectivité de Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour apporter un soutien aux victimes du séisme qui a frappé le sud du Maroc dans la nuit du 8 au 9 septembre et provoqué la mort de plus de 2100 personnes. De son côté, l'association Per a Pace a lancé une collecte de fonds sur HelloAsso (objectif: 5 000 euros en 3 mois), pour financer l'acheminement de matériel médical, vêtements ou denrées alimentaires.



CREATIONS SOCIETES

N° 01

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 07 septembre 2023, il a été constitué sous la dénomination MINVEST, une société par actions simplifiée unipersonnelle, régie par la loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Siège social : Route de Cala Rossa, Lot. 1 A Trinita, 20137 PORTO-VECCHIO
Objet social :

- La souscription, l'acquisition, la vente de toutes obligations, actions, ou parts sociales et plus généralement de toute valeur mobilière ;

- La prise de participation dans le capital de toute sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, ainsi que toutes prestations de conseil et assistance de nature administrative, commerciale, comptable, humaine, technique ou autre fournies à ces mêmes sociétés civile ou commerciale ;

- La gestion de toute valeur mobilière ;

Et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS d'Ajaccio.

Capital social : 500€

Président : Monsieur MICHON Jean Baptiste, né le 10 mars 1979 à NICE (06000) demeurant à PORTO-VECCHIO 20137, Route de Cala Rossa, Lot. 1 A Trinita.

Pour avis et mention

N° 02

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à PERI (20167) du 22 août 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ALGA BTP
Siège : 8, Lieudit Barate, Plaine de Peri, 20167 PERI.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1.000 euros

Objet : Travaux publics, terrassement, maçonnerie, gros œuvre et second œuvre.

Transmission des actions :

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Éric, Jean, Roland GABILLAUD-GAMBOTTI, Demeurant 8, Zone Industrielle de Pernicaggio, 20167 SARROLA CARCOPINO,

Directrice Générale : Monsieur Thomas, Dominique ALTIERI-LECA, Demeurant La Confina II, Lot 221, 20167 MEZZAVIA, La Société sera immatriculée au RCS d'AJACCIO.

Pour avis, Le Président

N° 03

SAS CP SERVICES

Société par actions simplifiée

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 17 rue Colonna d'Istria, 20090 AJACCIO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 20 juillet 2023 à AJACCIO, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : SAS CP SERVICES

Siège : 17 rue Colonna d'Istria, 20090 AJACCIO

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : La Société a pour objet social, tant en France qu'à l'étranger : - Le nettoyage de nouveaux bâtiments après leur construction,

- Les travaux de ferronnerie décorative,
- Les autres travaux d'achèvement et de finition des bâtiments,
- La remise en état des lieux après travaux.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Cristian PANAIT, demeurant 17 rue Paul Colonna d'Istria, 20090 AJACCIO La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO.

Pour avis, Le Président

CHANGEMENT PRESIDENT

N° 04

RÊVE DE VERT

Société par actions simplifiée

Au capital de 2 000 euros

Siège social : Chez Mr MARESCA Eric

Chemin de PADORELLA

Lieu dit BRUNETTO

20169 BONIFACIO

897 484 259 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 3 juillet 2023, il résulte que :

- BOUDADI Khalid, demeurant Chemin de Padorella, 20169 BONIFACIO a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Christian DUMAS, démissionnaire.

Pour avis, Le Président

Attention, changement adresse

« L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE »

vous accueille désormais à sa nouvelle adresse

à 114, Rue Claude Papi

Imm. Agostini - Z.I Erbjolo - BASTIA 20600.

MODIFICATIONS CAPITAUX

N° 05

MANAUS

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1.671.146,00 euros

Siège social : 1, Rue Saint Roch

20000 AJACCIO

429 661 093 RCS AJACCIO

Une décision unanime des associés du 15 août 2023 a décidé de réduire le capital social de 48.784 euros pour le ramener de 1.671.146 euros à 1.622.362 euros par voie de rachat et d'annulation de 320 parts sociales.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées : ARTICLE 9 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1.671.146,00 euros.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 1.622.362,00 euros.

Pour avis, La gérance

N° 06

JDL.PAO

Société par actions simplifiée

Au capital de 100 euros

porté à 500 100 euros

Siège social : Portigliolo

20110 BELVEDERE CAMPOMORO

949 588 818 RCS AJACCIO

Suivant décisions de l'associé unique du 4 août 2023 que le capital social a été augmenté de 500 000 euros par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à cent euros (100 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cinq cent mille cent euros (500 100 €).

Pour avis, le Président

N° 07

AV ELLETRICITA

Société à responsabilité limitée

à associé unique

Au capital de 1.500,00 euros

Siège social : Lieudit Padurelli

Pettarigo - 20169 BONIFACIO

850 553 363 RCS AJACCIO

Par décision du 31.08.2023, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 5.000,00 euros, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 1.500 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 6.500 euros

Pour avis, La gérance

LOCATION GERANCE

N° 08

LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er janvier 2016 fait à Bastia, L'Indivision de Monsieur Eugène Planet, domiciliée 12 rue Spinola a confié à LE BRIGANTIN, SARL au capital de 100 euros, dont le siège social est Lotissement La Marancia, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia, sous le n° 343 400 057, L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de Restauration, débit de boissons situé à Quai de la Santé connu sous le nom de « LVP CAFE » ;

Pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2016 renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique avis
Dominique Franchi,
Co-gérant de la SARL LE BRIGANTIN,
le locataire-gérant.

FINS LOCATIONS GERANCES

N° 09

FIN DE LOCATION GERANCE

La location gérance d'un fonds de restauration, situé Lieu dit Pinarello, Zonza, 20144 Sainte Lucie de Porto Vecchio conclut le 01 Mai 2013, et consentie par la société HOTELIERE DE PINARELLO [RCS Ajaccio : 046 920 484] à la SAS O'20144 [RCS Ajaccio 792 667 073] a été résiliée à la suite d'un accord de résiliation à la demande du preneur au 31 Décembre 2016.

N° 10

FIN DE LOCATION GERANCE

La location-gérance du fonds de commerce de Débits de Boissons [4ème Catégorie] sis à BASTIA [20200], Boulevard Général de Gaulle, n° 3 connu sous l'enseigne « LE RALLYE », consentie par acte sous seing privé en date à Bastia du 1er janvier 2022, par L'entreprise individuelle MENDEZ RICHARD, dont le siège social est à BASTIA [20200], Rue SISCO n°7, dont le numéro d'identification est 327 846 424, au RCS de Bastia, propriétaire dudit fonds, à la société SASU « LE BYS AND CO » au capital de 1000 euros, dont le siège social est à BASTIA [20200], Boulevard Général de Gaulle n°3, dont le numéro d'identification est 910 888 353, au RCS de Bastia, a pris fin à la date du 31 août 2023.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière des publications légales par la société SASU « LE BYS AND CO » au siège social situé à BASTIA [20200], Boulevard Général de Gaulle n° 3.

Pour insertion

TRANSFERTS SIEGES SOCIAUX

N° 11

JEAN YVES JASSOIS ARCHITECTE

SASU au capital de 5 000,00 Euros
RCS Ajaccio : 813 755 147

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14/08/2023 l'associé unique a décidé du transfert du siège social du 32 Cours Napoleon 20000 Ajaccio (ancien Siège), au 3 Rue Jean Casale 20200 Bastia (nouveau siège) à compter du 01/09/2023.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis et mention

N°12

LAUREJA

Société civile Immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Résidence Strada
Agosta RD 55 ALBITRECCIA
20166 PORTICCIO
RCS AJACCIO 490 912 532

Aux termes d'une délibération en date du 01.09.2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du Résidence Strada Agosta RD 55 ALBITRECCIA, 20166 PORTICCIO au Lieu- dit Sorbella - Rivoli 2 - 20 166 PIETROSELLA à compter du 01.09.2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AJACCIO.

Pour avis, la Gérance

N° 13

SCI NOE

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1615 Avenue de Borgo
Domaine du Levant
bâtiment E - Appartement 25
20290 BORG0

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPO- SEES A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 01 AOUT 2023

Suite à 1 assemblée générale extraordinaire du 01 Août 2023 la collectivité des associées :

- à décidé de transférer le siège social qui était aussi l'établissement unique au : 13 Rue Chamoine Letteron, 20 200 BASTIA, et ce à compter du 01 Août 2023.

- à décider de fermer l'ancien siège social qui était situé : 1 615 Avenue de Borgo, Domaine du Levant, Bâtiment E, Appartement 25, 20 290 BORG0, et ce à compter du 01 Août 2019.

L'article N° V des statuts à été modifié en conséquence.

ARTICLE N° V - SIEGE SOCIAL :
Le siège social est fixé : 13 Rue Chamoine Letteron, 20 200 BASTIA.
Le reste de l'article demeure inchangé.
Mention sera faite au RCS de Bastia (Haute Corse)

N° 14

LES HAUTS DE L'ISOLELLA

Société civile Immobilière
de construction vente
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Résidence Strada
Agosta RD 55 - 20128 ALBITRECCIA
RCS AJACCIO 844 288 233

Aux termes d'une délibération en date du 01/09/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du Résidence Strada Agosta RD 55, 20128 ALBITRECCIA au Lieu- dit Sorbella - Rivoli 2 - 20 166 PIETROSELLA à compter du 01/09/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AJACCIO.

Pour avis, la Gérance

N° 15

SC V&V INVEST

Société civile
Au capital de 424 676,00 €
Siège social : 57 rue de l'Aigle
92250 LA GARENNE-COLOMBES
824 610 851 RCS NANTERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 juillet 2023, a décidé :

Le transfert du siège social du : 57 rue de l'Aigle - 92250 LA GARENNE-COLOMBES, à Quartier A Cima - 20226 SPELONCATO.

Durée : 99 ans

Objet social : Toutes opérations patrimoniales, financières et immobilières, de nature civile, tant en France qu'à l'étranger ; Toutes prises de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises industrielles, commerciales, artisanales, immobilières et financières et toutes acquisitions, sous quelque forme que ce soit, d'actions, d'obligations, de parts, de créances, d'effet de commerce ou autres titres et droits mobiliers ; La gestion des dites participations ou droits mobiliers ou immobiliers.

Inscription au greffe de BASTIA.

N° 16

ROCHECOUSTE-LAROCHE

Société civile immobilière
Au capital de 100 euros
Siège social : Chez Stéphane LAROCHE
34 Chemin des Martégaux
13013 MARSEILLE
844 618 785 RCS MARSEILLE

Aux termes d'une délibération en date du 01/07/2023, l'A.G.E. a décidé :

- de transférer le siège social et l'établissement principal du : Chez M. Stéphane LAROCHE 34 Chemin des Martégaux, 13013 MARSEILLE au : 168 Avenue des Bastides, Ilot Bastides 83910 POURRIERES, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de MARSEILLE.

Pour avis, La Gérance

DEPOSEZ vos annonces : al-informateurcorse@orange.fr

Infoline : 04 95 32 89 92

N° 17

FAMCO

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Stagno Tondo Lieudit
Marincaggi 20166 ALBITRECCIA
815 249 891 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 01.09.2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social Stagno Tondo Lieudit Marincaggi, 20166 ALBITRECCIA au Lieu-dit Sorbella - Rivoli 2 - 20166 PIETROSELLA à compter du 01.09.2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le Président

N° 18

MAYDAY SOUDURE

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : L'Onda
20167 SARROLA- CARCOPINO
891 994 410 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 27/06/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée MAYDAY SOUDURE a décidé de transférer le siège social du L'Onda, 20167 SARROLA- CARCOPINO au Lieu-dit Pernicaggio - Espace Caldaniccia - 20167 SARROLA CARCOPINO à compter du 27/06/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, Le Président

POURSUITES D'ACTIVITES

N° 19

ALCALINE SAS

Au capital de 400 euros
Siège social : 16 rue Toussaint Culioli
20137 Porto Vecchio
N° 919 110 692 RCS Ajaccio

Suivant résolutions de l'AGE du 15/06/2023, les associés ont décidé de ne pas dissoudre la société malgré que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social. Formalité RCS Ajaccio.

N° 20

CANOPEE SAS

Au capital de 400 euros
Siège social Lot Ajercaja
20290 Borgo
N° 919 163 071 RCS Bastia

Suivant résolutions de l'AGE du 15/06/2023, les associés ont décidé de ne pas dissoudre la société malgré que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social. Formalité RCS Bastia.

N° 21

C.C.-PLOMBERIE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : Plein Soleil
2 Campo Grotello - 20160 VICO
817 829 591 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 06/09/2023, l'A.G.E. des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, la Gérance

N° 22

DIGITAL SQUARE

SAS au capital de 33 990 euros
Siège social : 1189 Avenue de Borgo,
Résidence de Borgo, Bât A1
20290 BORG0
843 420 068 RCS BASTIA

Aux termes d'une délibération en date du 26/04/2023, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Présidente

APPORT DE FONDS DE COMMERCE

N° 23

APPORT DE FONDS DE COMMERCE

Par acte S.S.P en date du 01/07/2023 à Bastia, Monsieur Eric Limongi demeurant 10 lot. Orto Simonetta, route de Saint Florent 20200 BASTIA a fait apport à la société L'APPART au capital social de 800 000 euros, siège social lieu dit Ardisson, 20600 FURIANI, en cours d'immatriculation, son fonds commercial de vente au détail d'ameublement exploité sur deux sites sis lieu-dit Ardisson 20600 Furiani et 33 bis rue César Campinchi 20200 Bastia et pour lequel Monsieur Eric Limongi est immatriculé au RCS de Bastia sous le numéro 519 069 371 avec entrée en jouissance le 01/08/2023 moyennant le prix de 800 000 euros.

Les déclarations de créances, s'il y a lieu, seront reçues au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications.

Pour avis

NOMINATION CO-GERANT

N° 24

L'ICONE CAFE

Par décision du 4 septembre 2023, l'associé unique de la société L'ICONE CAFE, SARL au capital de 7 600 €, dont le siège est à SAN NICOLAO (20230) Moriani plage [451 339 964 RCS BASTIA] a nommé, à compter rétroactivement du 1er septembre 2023, Madame Mattéa PAOLI demeurant route d'Anghione, Valle di Campoloro 20221 CERVIONE et Monsieur Jean Jacques PAOLI demeurant lieudit Piazzetta 20221 CERVIONE en qualité de cogérants en remplacement de Monsieur Paul-Félix PAOLI.

DISSOLUTIONS

N° 25

ALLO TAXI CALVI

Société en nom collectif
Au capital de 110 000 euros
Siège social :
Les Hameaux de Pietramaggiore
20260 Calvi
532 159 159 RCS Bastia

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2023 : Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2023 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Yannick BOUR, demeurant Les Jardins de Cardellu, Bat D, 20260 Calvi, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Les Jardins de Cardellu, Bat D 20260 Calvi, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Pour avis

N° 26

CRÊPERIE LE RUSTICA

Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
Au capital de : 2 000 €
Siège social : « La vie en Rose »
Allée des platanes - Verghia
20138 COTI CHIAVARI
899 637 524 RCS Greffe Ajaccio

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes du PV des décisions extraordinaires des associés en date du 20 Juillet 2023, enregistré à AJACCIO le 01/09/2023, Dossier 2023 00015932, référence 2A04P31 2023 A 00868, il résulte que :

Il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20/07/2023 et il a été nommé comme liquidateur, Madame GAGGIOLI Claire, Marie-Jeanne, demeurant à COTI CHIAVARI [20138] - VERGHIA, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège social de la liquidation est fixé à l'ancien siège social.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce d'AJaccio

Pour avis

N° 27

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'assemblée générale ordinaire du 3 Février 2023 de la SARL MG au capital de 200 euros dont le siège social est sis immeuble Le Beaulieu - Bât K - Pietranera à SAN MARTNO DI LOTA (20200) et immatriculée au RCS BASTIA sous le n° 808 480 024, a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation conventionnelle avec effet du 3 Février 2023, nommé en qualité de liquidateur Monsieur François MERLENG demeurant immeuble Le Beaulieu - Bât K - Pietranera à SAN MARTNO DI LOTA (20200) et fixé le siège de la liquidation immeuble Le Beaulieu - Bât K - Pietranera à SAN MARTNO DI LOTA [20200].

Pour avis au RCS BASTIA

N° 28

SCI PANE CALU 2

Société civile immobilière
Au capital de 1000 euros
Siège social :
20250 Piedicorte di Gaggio
RCS BASTIA 922 972 633

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 août 2023, l'assemblée a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 août 2023 et sa mise en liquidation amiable.

L'assemblée générale a mis fin au mandat du gérant Monsieur MASSIANI Paul. L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Monsieur MASSIANI Paul, demeurant à 20251 Piedicorte di Gaggio, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à sa clôture.

Le siège de la liquidation est fixé, chez Monsieur MASSIANI Paul à 20251 Piedicorte di Gaggio.

Mention faite au RCS de Bastia.

Pour avis, Le Liquidateur

N° 29

LE JARDIN DE LA CARAVELLE

Société à responsabilité limitée
En liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : Hôtel La Caravelle
20260 Calvi
914 182 662 RCS Bastia

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 août 2023 : Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/08/2023 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Thomas LEVY, demeurant Route de Pietramaggiore 20220 Calvi, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Hôtel La Caravelle 20260 Calvi, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

N° 30

SHR

SARL au capital de 500 €
Siège social : Chemin des Milelli
A Carosaccia 20000 AJACCIO
RCS AJACCIO 524 148 673

Par décision de l'associé Unique du 01/08/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/08/2023, il a été nommé liquidateur(s) M SUBRERO André demeurant au A Carosaccia Chemin des Milelli 20000 AJACCIO et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS d'AJACCIO.

N° 31

BOUCINHA

SCI en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège de liquidation :
Résidence Les Bas d'Alata
20167 ALATA
820 856 334 RCS AJACCIO

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGE réunie le 31/08/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. José Carlos FERNANDES BOUCINHA, demeurant Les Jardins de Campo dell'Oro 20000 AJACCIO, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé résidence les Bas d'Alata 20167 ALATA. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AJACCIO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

N° 32

COMY

Société par actions simplifiée
Au capital de 100,00 euros
Siège social : 231, Rue Saint Honoré
75001 PARIS
899 922 884 RCS PARIS

Aux termes d'une délibération en date du 31.12.2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31.12.2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Manon GICQUEL, demeurant 8, Rue Simon Signoret, 78390 BOIS D'ARCY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 231, Rue Saint Honoré, 75001 PARIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de PARIS en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

PLUS RAPIDE

PAIEMENT CARTE BANCAIRE

ACCEPTÉ

DANS NOS BUREAUX

PAR TELEPHONE 04 95 32 04 40

MODIFICATIONS OBJETS SOCIAUX

N° 33



CABINET LEONELLI AVOCATS

5, Rue César Campinchi
20200 - BASTIA
Tél. 04. 95.31.69.67
Fax : 04.95.32.79.15

SCI ERBAJOLO

Société civile immobilière
Au capital de 4.573,47 €
Siège social : Lieu-dit Minelli
Résidence E Luce - Bât A
(20200) VILLE DI PIETRABUGNO
R.C.S. : BASTIA N° 348 961 582

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 07 Septembre 2023, il a été décidé d'abroger le texte de l'objet social primitif, article 2 des statuts et de le remplacer par la mention suivante :

« La société a pour objet :

- L'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous immeubles et biens immobiliers ;

- La construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens immobiliers ;

- L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts.

- Et plus généralement toutes opérations civiles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. »

Pour avis, La gérance

N° 34

LE P'TIT DERNIER

SARL au capital de 2000 euros
Siège social : place des portes
20217 Saint-Florent
Numéro d'identification :
900 451 444 000 13 RCS BASTIA

ADJONCTION D'ACTIVITE

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 01/07/2023 les associés ont décidé de modifier l'objet social et de l'étendre à « Epicerie Fine ».

En conséquence, les statuts se trouvent modifiés comme suit :

Article 2- Objet social

Ancienne mention :- L'exploitation d'un fonds de commerce restaurant [Licence, grande restauration], snack, glacier, boissons, ventes de sandwiches, plats à emporter.

- Pâtisserie, restauration rapide, plat à emporter, sans vente de boissons alcoolisées.

Est ajoutée la mention :

-Epicerie Fine.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Bastia

Pour avis, la Gérance

EXTRAITS JUGEMENTS

N° 35

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 20297 BASTIA CEDEX

Par jugement en date du 05/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la résolution du plan de sauvegarde et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

A.P.C. [SAS]

Les Hauts de Rasignani
20290 Borgo

Activité : Plaquisterie, enduits et peinture en bâtiment. Bâtiment, l'entretien, le nettoyage, l'assainissement, tous petits travaux.

L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe.

RCS Bastia B 484 649 371, 2005 B 1236
Date de cessation des paiements : 31/05/2023

Liquidateur : SELARL ETUDE BALINCOURT (Me Frédéric TORELLI et Me Guillaume LARCENA) - 15, boulevard du Général de Gaulle - 20200 Bastia
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>

Pour extrait,

SELARL CASANOVA & BENEDETTI
Greffiers

N° 36

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 20297 BASTIA CEDEX

Par jugement en date du 05/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la résolution du plan de redressement judiciaire et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

ESPOSITO Marie-Elisabeth
Les Mimosas - Folelli
20213 Penta di Casinca

Activité : Coiffure, vente produits capillaires, produits cosmétiques.

RCS Bastia A 422 626 820, 1999 A 108
Date de cessation des paiements : 31/12/2022

Liquidateur : SELARL ETUDE BALINCOURT (Me Frédéric TORELLI et Me Guillaume LARCENA) - 15, boulevard du Général de Gaulle - 20200 Bastia
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>

Pour extrait,

SELARL CASANOVA & BENEDETTI
Greffiers



N° 37

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 20297 BASTIA CEDEX

Par jugement en date du 05/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a arrêté le plan de redressement de :

A SANT'ANNA [SAS]

Villa 8 Bis

20224 Albertacce

Activité : Hôtel
RCS Bastia B/798 110 144, 2013 B 509
A fixé la durée de ce plan à neuf ans.
Commissaire à l'exécution du plan :
SELARL ETUDE BALINCOURT (Me Frédéric TORELLI et Me Guillaume LARCENA) - 15, boulevard du Général de Gaulle - 20200 Bastia

Pour extrait,

SELARL CASANOVA & BENEDETTI
Greffiers

N° 38

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 20297 BASTIA CEDEX

Par jugement en date du 05/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

U MERCATELLU [SARL]

Hameau de Baragogna

20238 Morsiglia

Activité : Epicerie droguerie.
RCS Bastia B 493 154 017, 2006 B 463
Date de cessation des paiements : 03/07/2023

Liquidateur : SELARL ETUDE BALINCOURT (Me Frédéric TORELLI et Me Guillaume LARCENA) - 15, boulevard du Général de Gaulle - 20200 Bastia
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>

Pour extrait,

SELARL CASANOVA & BENEDETTI
Greffiers

N° 39

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 20297 BASTIA CEDEX

Par jugement en date du 05/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

ASSAINTE BATIMENTS TRAVAUX PUBLICS [SAS]

Quartier EDF

20220 L'île-Rousse

Activité : Bâtiments travaux publics, terrassements, vrd.
RCS Bastia B 887 805 729, 2020 B 442
Date de cessation des paiements : 30/06/2023

Liquidateur : SELARL ETUDE BALINCOURT (Me Frédéric TORELLI et Me Guillaume LARCENA) - 15, boulevard du Général de Gaulle - 20200 Bastia
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>

Pour extrait,

SELARL CASANOVA & BENEDETTI
Greffiers

N° 40

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 20297 BASTIA CEDEX

Par jugement en date du 05/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

CG AUTOS [SARL]

Lotissement Immeuble Pasqualini

Lotissement N 2 Casatorra

20620 Biguglia

Activité : agence automobile (transaction pour la vente de véhicules), l'activité de commissionnaire la location et location bail de voitures particulières et autres véhicules légers sans chauffeur
RCS Bastia B 789 312 204, 2012 B 469
Date de cessation des paiements : 31/05/2023

Liquidateur : SELARL ETUDE BALINCOURT (Me Frédéric TORELLI et Me Guillaume LARCENA) - 15, boulevard du Général de Gaulle - 20200 Bastia
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>

Pour extrait,

SELARL CASANOVA & BENEDETTI
Greffiers

N° 41

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 20297 BASTIA CEDEX

Par jugement en date du 05/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a modifié le plan de redressement judiciaire de :

L'ORU BIANCU - I FRATELLI ORSINI [SAS]

Rés la Vallée

120 Via Santa Laurina - Cateraggio

20270 Aléria

Activité : Boulangerie artisanale, pâtisserie, salon de thé, snack, glacier.
RCS Bastia B 818 355 935, 2016 B 108
Commissaire à l'exécution du plan :
SELARL ETUDE BALINCOURT (Me Frédéric TORELLI et Me Guillaume LARCENA) - 15, boulevard du Général de Gaulle - 20200 Bastia

Pour extrait,

SELARL CASANOVA & BENEDETTI
Greffiers

N° 42

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 20297 BASTIA CEDEX

Par jugement en date du 05/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a arrêté le plan de redressement de :

SOCIETE DE CONSTRUCTION DU CAP [SARLU]

Lieu-dit "Petre Scrite" Carrière - BP 11 -

Erbalunga - Brando

20222 Brando

Activité : tous travaux publics et de bâtiment, exploitation de carrières.
RCS Bastia B/497 220 376, 72 B 37
A fixé la durée de ce plan à un an.
Commissaire à l'exécution du plan :
SELARL ETUDE BALINCOURT (Me Frédéric TORELLI et Me Guillaume LARCENA) - 15, boulevard du Général de Gaulle - 20200 Bastia

Pour extrait,

SELARL CASANOVA & BENEDETTI
Greffiers

NOMINATIONS PRESIDENTS

N° 43

ALINIA RESORT au capital de 1.000 euros Siège social : Valle Longa 20144 ZONZA 893 024 760 RCS Ajaccio

Aux termes des décisions de l'associée unique du 2 janvier 2022, il a été décidé la nomination de la société ALINIA CAPITAL SARL au capital de 4.460.000 €, ayant son siège social Valle Longa 20144 Zonza, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le n° 840 822 449, en qualité de Présidente de la société et ce à compter du même jour et pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

Pour avis

N° 44

ALINIA IMMOBILIER Société par actions simplifiée au capital de 1.101.000 euros Siège social : Valle Longa 20144 ZONZA 878 255 835 RCS Ajaccio

Aux termes des décisions de l'associée unique du 2 janvier 2022, il a été décidé la nomination de la société ALINIA CAPITAL SARL au capital de 4.460.000 €, ayant son siège social Valle Longa 20144 Zonza, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le n° 840 822 449, en qualité de Présidente de la société et ce à compter du même jour et pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

Pour avis

N° 45

SAS PESTE Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : Z.I Lieu dit "Pastoreccia" - 20600 BASTIA 843153792 RCS BASTIA

Aux termes d'une décision unanime en date du 8 septembre 2023, il résulte que :
- Monsieur Luc ORSATELLI, demeurant 2 rue MARENGO, 20600 BASTIA a démissionné de sa fonction de directeur général et a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Jean-Philippe BRAGANTI, décédé.
L'article 32 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Jean-Philippe BRAGANTI a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Monsieur Luc ORSATELLI.

Pour avis, Le Président



CESSION FONDS COMMERCE

N° 46



Maître Christel GRISCELLI

Notaire au sein de l'office notarial de Maître Dominique CHIARI-VALDRIGHI à CORTE [20250], 28, bis cours PAOLI

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Christel GRISCELLI, Notaire au sein de l'office notarial de Maître Dominique CHIARI-VALDRIGHI à CORTE [20250], le 6 juillet 2023, enregistré à BASTIA, le 10 juillet 2023 dossier 2023 00016025 référence 2B04P31 2023 N 00403, Madame Angélique MEZZADRI, demeurant à AJACCIO [20000], 14, bld Tino ROSSI, née à AJACCIO, le 20 décembre 1993 et Monsieur Stéphane MEZZADRI, demeurant à VENACO [20231], Vulpaccio, né à VENACO le 16 août 1980, immatriculée au RCS de BASTIA sous le numéro 411145329, ont cédé à la société dénommée RESTAURANT DE LA PLACE, SAS au capital de 2000 EUROS €, dont le siège est à VENACO [20231] lieu-dit Saint Michel, Place du Pont, 20231 VENACO, identifiée au SIREN sous le numéro 914489570 et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA, un fonds de commerce de débit de boissons 4è catégorie, restaurant [grande restauration], fabrication et vente de pizzas sis à VENACO [20231], Place du Pont, lui appartenant, connu sous le nom commercial RESTAURANT DE LA PLACE, moyennant le prix de DEUX CENT QUARANTE SIX MILLE EUROS [246.000,00 euros], s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 170.114,00 euros et aux matériels à hauteur de 75.886,00 euros. L'entrée en jouissance a eu lieu le 30 juillet 2022, le cessionnaire étant déjà locataire gérant du fonds de commerce vendu. Les oppositions seront reçues auprès de Maître Christel GRISCELLI, Notaire au sein de l'office de Maître CHIARI-VALDRIGHI, domicilié à CORTE [20250], 28, bis cours PAOLI, où il a été fait à cette fin élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans les 10 jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour avis Me Christel GRISCELLI

CHANGEMENTS REGIMES MATRIMONIAUX

N° 47

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable [Art. 1397 al 3 c.civ.]

Monsieur Jean-Pierre Yves Marie ROUX et Madame Jeanne Marie Thérèse PORRI, demeurant ensemble à BASTELICACCIA [20129] Chemin de Sornagone, Petre Alte se proposent de modifier leur régime matrimonial pour adopter le régime de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE établi par l'article 1526 du Code civil suivant acte du 05 septembre 2023 reçu par Me Antoine SANTUCCI, Notaire. Pour toute opposition élection de domicile est faite à : SAS Alain SPADONI & Associés, Notaires - 3, avenue Eugène Macchini AJACCIO [20000].

Pour avis.

N° 48

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Cédric BEULANDE, Notaire Associé à MUZIL-LAC [56190], rue des Silènes, le 7 septembre 2023, Monsieur Jean-Yves René Marie AYOUL, retraité, né à MAESTROIT [56140] le 15 décembre 1951 et Madame Chantal Albertine Eugénie Marie BONNO, retraitée, née à CARO [56140] le 9 septembre 1950, demeurant ensemble à SAINTE-LUCIE-DE-PORTO-VECCHIO [20144] Mangiaglia. Mariés à la mairie de CARO [56140] le 9 janvier 1971 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable sans modification depuis, ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de ladite communauté au conjoint survivant. Les oppositions pourront être faites dans un délai de 3 mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me BEULANDE, notaire susnommé.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au juge aux affaires familiales du Tribunal de Grande Instance compétent.

Pour insertion, Le notaire

N° 49

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Matthieu RIVIERRE, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « Offices de l'Est Manceau », titulaire d'un Office Notarial à CONNERRÉ [Sarthe] en date du 1er septembre 2023 Monsieur Michel Jacques LE GOFF et Madame Ghislaine Marcelle JOUBERT, son épouse, demeurant ensemble à POGGIO-MEZZANA [20230] 749 Strada U Di Mondarinu Monsieur est né à LE MANS [72000] le 6 janvier 1958, Madame est née à MONTREUIL-LE-HENRI [72150] le 14 mai 1957. Mariés à la mairie de MONTREUIL-LE-HENRI [72150] le 29 juillet 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale ont adopté pour l'avenir, le régime de la Communauté Universelle de biens meubles et immeubles, présents et à venir, avec clause d'attribution intégrale. Les oppositions pourront être faites dans un délai de 3 mois et devront être notifiées, par LR avec demande d'AR ou par acte d'huissier de justice, à Maître Matthieu RIVIERRE, sus-nommé. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

NET
ECO

NETTOYAGE - CLIMATISATION - POÊLE À GRANULES - PANNÉAUX SOLAIRES

Ecologia per priorità
0603258476 / 0623642675

MODIFICATIONS STATUTS

N° 50

ANTONIOTTI SARL

RES. SOLARIA

2022 BRANDO

RCS BASTIA 337683544

Par décision à l'unanimité de l'Assemblée Générale en date du 01/09/2023 constatant qu'à la suite de réalisation de bénéfices suffisants, les capitaux propres de la Société ont été reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social, il convient, conformément aux dispositions des articles L. 223-42 et R. 123-66 du Code de commerce, de procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Pour avis, la gérance

N° 51

MIKAGHJU

Société à responsabilité limitée

Au capital de 500 euros

Siège social : Quartier Saint Joseph

20090 AJACCIO

911516383 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 31/07/2023, l'AGE a décidé de remplacer à compter de cette même date la dénomination sociale "MIKAGHJU" par "U LAVATOGHJU" et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis La Gérance

N° 52

L'ESCALE

Société par actions simplifiée

Au capital de 300 euros

Siège social :

13 Lotissement Arbucetta

Immeuble Imhotep - 20620 BIGUGLIA

RCS de Bastia 909 729 105

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 août 2023, il a été pris acte de la nomination de Monsieur Anziani Christophe, en qualité de nouveau Président de la société, à compter du 30 août 2023, en remplacement de Madame Garibaldi Michelle, Président démissionnaire. Aux termes de cette même assemblée générale extraordinaire en date du 30 août 2023, les associés ont décidé de modifier à compter du 30 août 2023 l'objet social : Achat et la vente de tous véhicules, location de véhicules, VTC, organisation d'événements [ancien objet social] au profit du suivant : L'achat et la vente de tous produits et denrées alimentaires, au détail ou en gros, de matériel de CHR, ainsi que l'organisation d'événements [nouvel objet social]. L'article 2 des statuts a été modifié, en conséquence.

Pour avis et mention

SOCODIP.com

Bastia - Ajaccio - Porto-Vecchio depuis 1978

N° 53

SAS AGOSTINI FORMATION

Société par actions simplifiée

Au capital de 5 000 euros

Siège social :

Lieudit Fossi - Porto Vecchio

20170 SAN GAVINO DI CARBINI

791 857 402 RCS AJACCIO

Suivant décisions de l'associé unique du 30 juin 2023, il résulte que la SARL AUDIT EXPERTISE-COMPTABLE NINU, dont le siège social est 2 Boulevard Paoli, 20200 BASTIA, immatriculée sous le numéro 849 997 523 RCS Bastia, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de M. Marc NINU, et M. DESSAYETTES de CLAIRVAL-TESTART de la NEUVILLE Henri, Mathieu, Jean-Yves, domicilié 6 rue Sebastiano d'Alzetto, 20200 BASTIA, immatriculé sous le numéro 817 464 035 RCS de BASTIA, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement de la société GESTION EXPERTISE COMPTABLE INSULAIRE - GEI, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Pour avis, le Président

CHANGEMENTS GERANTS

N° 54

PETRU ROSA

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1 500 euros

Siège social : Chemin de la mairie

Quartier de la fontaine

20129 BASTELICACCIA

851 296 509 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 6 septembre 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a nommé : Monsieur Pierre-Antoine, Jean, Dominique FOLACCI, demeurant Quartier Fontaine Pedimozzu Lieudit Suaralta 20129 BASTELICACCIA, en qualité de gérant, en remplacement de Madame Colette MATTEI, gérante démissionnaire à compter du 06/09/2023.

Pour avis, la Gérance

N° 55

SARL TRANSPORT ALBERTINI CORTE

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 14 000,00 €

Siège social : RT 20

Lieu-dit PENTONE - 20250 CORTE

RCS BASTIA 450 948 781

Par décision collective des associés réunis en assemblée générale extraordinaire à Corté le 12 septembre 2023, il a été décidé de nommer en qualité de gérante, à compter du 12 septembre 2023, Madame ALBERTINI Paola demeurant à 6, cours Paoli - 20250 Corté en remplacement de Monsieur ALBERTINI Marc démissionnaire. Le dépôt sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, Le Gérant

N° 56

**Chambre de Commerce
et d'Industrie
de Corse**

AVIS D'ATTRIBUTION

Procédure négociée avec mise en concurrence préalable/ Entité Adjudicatrice
Montant supérieur au seuil de 431 000€HT
CCIC/DC/2023.026

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR

M.Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse
Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.54.44.44 -

CORRESPONDANT :

M.Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse
Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.54.44.44 -

Principale(s) activité(s) de l'Entité Adjudicatrice :

Services généraux des administrations publiques/activités Portuaires.

Objet du marché :

Appel à candidature pour la fourniture et la pose d'une structure modulaire du Poste d'Inspection Filtrage (PIF) du Terminal Nord du Port de Commerce de Bastia.

Lieux d'exécution : Port de commerce de Bastia

Nomenclature Européenne CPV :

44211100-3 / Bâtiments modulaires préfabriqués.

Caractéristiques principales :

Il s'agit de l'achat d'un bâtiment modulaire pour la création d'une extension de l'espace existant de contrôle du PIF du Terminal Nord.

Mode de dévolution du marché :

L'Entité Adjudicatrice a décidé de déroger à la règle de l'allotissement fixé par les dispositions de l'article L.2113-10 du Code de la commande publique car l'objet de l'accord- cadre ne permet pas l'identification de prestations distinctes.

Mode de passation du marché :

Le marché est passé selon la procédure négociée avec mise en concurrence préalable- définie par les articles L.1 à L.6, R.2113-3, R.2124-4, R.2161-21, R.2161-22, R.2161-23 du Code de la Commande publique.

Critères de jugement des offres du marché :

- Prix (50%)
- Valeur technique (20%) appréciée à l'aune de :
 - o Qualité des matériels proposés ;
 - o Pertinence des moyens humains et matériels dédiés au marché.
- Délai d'exécution (30%)

La procédure d'achat du présent avis, est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis d'appel public à la concurrence a fait l'objet d'une publication simultanément au JOUE, BOAMP et au JAL l'Informateur Corse le 14 mars 2023.

Nombre de candidature reçue : 04

Nombre d'offre reçue : 02

Nom et adresse de l'attributaire :

SARL TECHNIC'ELEC
790 Avenue de Valrose
ZA Petre Turchine
20290 BORGIO

Date de notification du marché : Le 29 août 2023

Prix de l'accord cadre : Pour un montant total de 195 666€HT

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Direction Juridique et Affaires Générales de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse

Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port 20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.54.44.44

Modalités de consultation du marché : L'entier dossier de marché est susceptible d'être consulté, dans le respect des secrets protégés par la loi, au siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse [Hôtel Consulaire, Rue du nouveau port, 20200 Bastia / Tél : 04 95 54 44 44]

Direction juridique, rendez-vous préalablement pris à cet effet auprès de M. Agostini aux jours et heures habituels d'ouverture de l'établissement : 8H30-12h et 14h-18h.

ORGANE CHARGE DES PROCEDURES DE MEDIATION :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges, Place Félix-Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE Cedex 06

Précisions concernant le(s) détail(s) d'introduction des recours :

Le Tribunal peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr

• D'un référé pré-contractuel prévu aux articles L551-1 à L 551-12 du Code de Justice Administratif (C.J.A.) et pouvant être exercé avant la signature du contrat,

• D'un référé contractuel prévu aux articles L 551-13 à L 551-23 du Code de Justice Administratif (C.J.A.) et pouvant être exercé dans les délais de 31 jours ou de 06 mois en cas d'absence de publicité,

• Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique,

• Recours contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du C.J.A. et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision par la personne publique

Date d'envoi au JOUE, le 07 septembre 2023

Date d'envoi du présent avis : le 07 septembre 2023

N° 57



APPEL A CANDIDATURES

EN VUE DE L'ETABLISSEMENT DE LA LISTE

DES "HYDROGEOLOGUES AGREES EN MATIERE D'HYGIENE PUBLIQUE"
POUR LES DEPARTEMENTS DE LA CORSE-DU-SUD ET DE LA HAUTE-CORSE

L'Agence régionale de santé de Corse informe le public de l'ouverture d'un appel à candidatures en vue de la délivrance des agréments des hydrogéologues en matière d'hygiène publique sur les deux départements de Corse.

La demande d'agrément devra parvenir à l'Agence, au plus tard le mercredi 25 octobre 2023 à 16h, en deux exemplaires originaux ou par voie dématérialisée à l'adresse de messagerie :

ars-corse-dt2a-sante-environn@ars.sante.fr

Un formulaire dématérialisé de demande d'agrément est téléchargeable sur le site de l'Agence par le chemin suivant : <https://www.corse.ars.sante.fr>.

Ajaccio, le 6 septembre 2023

La Directrice Générale

Marie-Hélène LECENNE

N° 58

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

M. le Directeur
Avenue Paul Giacobbi
BP 678

20601 BASTIA - Cedex

Tél : 04 95 30 93 93 - Fax : 04 95 30 50 29

mèl : direction@oehc.fr

web : <http://www.oehc.fr>

SIRET 33043264200016

Groupement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

Objet : EXTENSION DU RESEAU D'EAU BRUTE SUR PALAVESA, COMMUNE DE PORTO VECCHIO

Référence acheteur : 2023-054-SI

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : Avenue Paul Giacobbi - 20601 BASTIA

Durée : 7 mois.

Classification CPV :

Principale : 45232120 - Travaux d'irrigation

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Se référer au règlement de consultation

IP 5118/5114

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

35% Valeur technique

5% Performances en matière de protection de l'environnement

60% Prix

Renseignements d'ordre administratifs :

CELLULE MARCHE

Tél : 04 95 30 93 28

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des offres : 29/09/23 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 07/09/23

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.oehc.fr>

ANNONCES LÉGALES

Nous traitons les annonces jusqu'au mardi 16 heures pour une parution le samedi en kiosque.

Par E-mail : al-informateurcorse@orange.fr

Par téléphone : 04 95 32 89 92 - Par téléphone : 04 95 32 04 40

Par courrier ou dans nos locaux :

Immeuble AGOSTINI - Z.I Erbajolo - 114 rue Claude Papi - 20600 BASTIA

AVIS D'ATTRIBUTION

ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim
Avenue Paul Giacobbi
BP 618
20601 BASTIA
Tél : 04 95 30 95 30 - Fax : 04 95 33 86 05
mèl : marches-publics@odarc.fr
web : http://www.odarc.fr
SIRET 33035573600019

Objet :
Fourniture de matériel d'analyse de produits agricoles et agro-alimentaires
Référence acheteur : 006/FCS/23

Nature du marché : Fournitures

Procédure ouverte

Classification CPV :

Principale : 38432000 - Appareils d'analyses

Complémentaires : 38434000 - Analyseurs

42300000 - Fourneaux, incinérateurs et fours industriels ou de laboratoire

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia

Villa Montépiano

20407 Bastia - Cedex

Tél : 0495328866 - Fax : 0495323855

greffe.ta-bastia@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends

et Litiges relatif aux marchés publics

secrétariat du comité

Place Félix Baret

CS 80001

13282 MARSEILLE - 06

Tél : 0484354554 - Fax : 0484354460

catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat, article L 551-1 du code de justice administrative. Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre.
- Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure

Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier.

Attribution du marché

Valeur totale du marché (hors TVA) : 432197 euros

LOT N° 01 - Systèmes automatisés pour analyses standards de produits agroalimentaires et d'aliments pour animaux

Nombre d'offres reçues : 2, Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0, Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE : 0, Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE : 0, Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2

Date d'attribution : 24/07/23

Marché n° : 2023006LOT1

FOSS FRANCE, 35 RUE DES PEUPLIERS, 92000 NANTERRE

Montant HT : 108 163,00 Euros

Le titulaire est une PME : NON

Sous-traitance : non.

LOT N° 02 - Analyseurs de produits laitiers et d'aliments pour animaux

Nombre d'offres reçues : 1, Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0, Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE : 0, Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE : 0, Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1

Date d'attribution : 24/07/23

Marché n° : 2023006LOT2

FOSS FRANCE, 35 RUE DES PEUPLIERS, 92000 NANTERRE

Montant HT : 289 007,00 Euros

Le titulaire est une PME : NON

Sous-traitance : non.

LOT N° 03 - Équipements de laboratoire

Nombre d'offres reçues : 1, Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0, Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE : 0, Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE : 0, Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1

Date d'attribution : 24/07/23

Marché n° : 2023006LOT3

GROSSERON SAS, 4 RUE DES ENTREPRENEURS, 44220 COUERON

Montant HT : 35 027,00 Euros

Le titulaire est une PME : NON

Sous-traitance : non.

Envoi le 08/09/23 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.marches-publics.info>

CLOTURES LIQUIDATIONS

N° 60

ALLO TAXI CALVI

Société en nom collectif

Au capital de 110 000 euros

Siège social :

Les Hameaux de Pietramaggiore

20260 Calvi

532 159 159 RCS Bastia

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2023 : Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : Approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 30/06/2023 ; Donné quitus au Liquidateur Yannick BOUR, demeurant Les Jardins de Cardellu, Bat D, 20260 Calvi et l'a déchargé de son mandat ; Prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis

N° 61

SCI PANE CALU 2

Société civile immobilière

Au capital de 1000 euros

Siège social :

20251 Piedicorte di Gaggio

RCS BASTIA 922 972 633

L'assemblée générale réunis le 31 août 2023, au siège social de la société a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Monsieur MASSIANI Paul de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 31 août 2023.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Le liquidateur

N° 62

COMY

Société par actions simplifiée

Au capital de 100,00 euros

Siège social : 231, Rue Saint Honoré

75001 PARIS

899 922 884 RCS PARIS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2022 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Manon GICQUEL de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de PARIS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur

N° 63

BOUCINHA

SCI en liquidation

Au capital de 1 000 euros

Siège de liquidation :

Résidence les Bas d'Alata

20167 ALATA

820 856 334 RCS AJACCIO

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGE réunie le 31 août 2023 au siège de liquidation Résidence Les Bas d'Alata 20167 MEZZAVIA a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur José Carlos FERNANDES BOUCINHA, demeurant Les Jardins de Campo dell'Oro 20000 AJACCIO, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

Tel : 07.78.90.57.11



- * Remis en état après travaux
- * Entretien espaces verts
- * Entretien vitreries

Corséa Nettoyage

Bastia

Ajaccio

Mail : corsea.nettoyage@laposte.net

- * Entretien de Bureaux
- * Entretien de copropriétés

Corsea Nettoyage



GARAGE COSTA
CORSE CARROSSERIE

Carrosserie
Tôlerie - Peinture

Zone Industrielle Furiani
20600 BASTIA
04.95.30.83.22
carrosserie.corse@orange.fr

Partenaire officiel

**LYALI BEAUTE**

Route Impériale - Bât 3 - 20600 Bastia

Tél : 04.95.32.31.87



- Soins du visage
- Epilation
- Manucure

- Beauté des Pieds
- Maquillage
- Teinture des Sourcils



N° 64



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE n° 07/2023

1 - NOM ET ADRESSE OFFICIELS DU POUVOIR ADJUDICATEUR :

Commune de VILLE-DI-PIETRABUGNO

Hameau de Guaitella

20200 Ville di Pietrabugno

Tél : 04.95.32.88.32,

Fax : 04.95.32.66.11,

Adresse internet : <http://www.pietrabugno.com>.

Courriel : marchespublics@pietrabugno.com

2 - MODE DE PASSATION : Procédure adaptée [article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique] - Accord cadre allotis [article L 2113.10] à bons de commande mono attributaire [article R 2162-2 alinéa 2 et R 2162-13 à R 2162-14 du code de la commande publique] avec un montant minimum et maximum.

3 - OBJET DU MARCHÉ Travaux de maçonnerie pour les besoins de la commune. Lot 1 - Travaux de maçonnerie et de gros œuvre sur la voirie communale (terrassements, bordures et revêtements de trottoirs, murs de soutènement, assainissement pluvial, etc..)

Lot 2 - Travaux divers « d'entretien » et de « de second œuvre » dans les bâtiments communaux.

4 - DUREE DU MARCHÉ :

1 an renouvelable 1 fois par tacite reconduction.

5 - CRITERES DE SELECTIONS DE CANDIDATURES ET DE JUGEMENT DES OFFRES : Se référer au règlement de la consultation.

6 - ACCES AU DCE : Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

7 - RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :

Pour obtenir tous les renseignements d'ordre administratifs et techniques complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leurs études, les candidats devront faire 3 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite auprès du service acheteur via la plateforme de dématérialisation de la Commune. Le pouvoir adjudicateur se chargera de transmettre les demandes d'ordre techniques au maître d'œuvre pour réponse

8 - CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES : les offres doivent être déposées par voie électronique sur le profil acheteur :

<https://www.marches-securises.fr>

9 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : La date limite de réception des offres est fixée au 5 octobre 2023- 12 h 00.

Bon pour insertion

N° 66



La SELARLU BRONZINI DE CARAFFA AVOCAT

représentée par Maître Benoît BRONZINI DE CARAFFA

membre de l'AARPI TOMASI - VACCAREZZA - BRONZINI DE CARAFFA - TABOUREAU GENUINI - LUISI - BENARD-BATTESTI

6 Bd Paoli 20200 BASTIA - Tél : 04.95.32.86.00

Email : avocats-ajaccio@scp6paoli.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

Le JEUDI 19 OCTOBRE 2023 A 10 HEURES 30

Au Palais de Justice de BASTIA, Rond-Point De Moro Giafferi 20200 BASTIA
DESCRIPTIF DE L'IMMEUBLE A VENDRE :

Sur la commune de PRUNO [20213] Lieudit Casette cadastré A 0338 d'une contenance totale de 17 a 75 ca. : Une maison à usage d'habitation, située à PRUNO [20213], lieudit Casette, composée d'un rez-de-chaussée, un étage, un grenier, consistant en deux appartements distincts:

- Au rez-de-chaussée : un appartement d'une superficie de 66 m2 environ, comprenant une cuisine ouverte sur le séjour, deux chambres, une salle de bains, toilettes, une cave.

- A l'étage : un appartement d'une superficie de 139 m2 environ, comprenant une cuisine, un séjour, trois chambres, une salle de bains, toilettes, un cellier, une terrasse.

- Combles non aménageables, accessibles par un escalier extérieur.

Terrain arboré. Abri de jardin.

Mise à prix : 125.000 Euros

Visite des lieux le 5 Octobre 2023 de 16H30 à 17H30 par la SCP FILIPPI CATTANEO DE CASTELLI FILIPPI Huissiers de justice associés, 4 Rue Miot 20200 BASTIA - Tél : 04.95.31.53.31

ETANT PRECISE :

Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de BASTIA avec remise préalable à la vente, contre récépissé, d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire égale à 10% du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 €

Que les renseignements complémentaires et le cahier des conditions de vente peuvent être consultés auprès du Greffe du Juge de l'exécution immobilier du Tribunal Judiciaire de BASTIA ou au Cabinet de la SELARLU BRONZINI DE CARAFFA membre de l'AARPI TOMASI - VACCAREZZA - BRONZINI DE CARAFFA - TABOUREAU GENUINI - LUISI - BENARD-BATTESTI

N° 65



SCP MORELLI MAUREL & Associés

7 rue Maréchal Ornano BP 203 Cedex

20179 AJACCIO

Tél : 04 95 21 49 01 - Mail : contact@corsicalex-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur

ADJUDICATION LE MERCREDI 18 OCTOBRE 2023 à 8H30

AU PALAIS DE JUSTICE D'AJACCIO

4 BOULEVARD MASSERIA à AJACCIO 20000

DESCRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE

Département de la Corse du Sud, sur la commune de Balogna :

- La parcelle cadastrée C1016 (01a 06ca) sur laquelle une maison d'habitation délabrée y est édifiée

- La parcelle cadastrée C 1072 (10ha 07a 69ca) constituée de terres boisées non entretenues

MISE A PRIX : 20.000 EUROS

Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la SCP MORELLI MAUREL & Associés, et déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AJACCIO.

[Biens plus amplement décrits aux plans cadastraux, documents hypothécaires et au procès-verbal dressé par Huissier, documents déposés au Cabinet de la SCP MORELLI MAUREL & Associés, pour consultation].

ETANT NOTAMMENT PRECISE :

* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'ajaccio, avec remise préalablement à la vente, contre récépissé, d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire égale à 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 euros.

* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables :

- Au cabinet de la SCP MORELLI MAUREL & Associés, 7 rue Maréchal Ornano à AJACCIO, et sur son site internet <https://www.corsicalex-avocats.com/>

- Au Secrétariat Greffe du Tribunal Judiciaire d'AJACCIO. Fait et rédigé à Ajaccio, le 6 septembre 2023

Pour extrait. Référence dossier [20220280]

N° 67



CABINET RETALI & ASSOCIES

Avocats Associés à la Cour

39, Boulevard Paoli - 20200 BASTIA

Tel : 04.95.34.92.10

Site : cabinet-retali.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

AU PALAIS DE JUSTICE D'AJACCIO

Le Mercredi 18 Octobre 2023 à 08H30

Sous les réserves, charges, clauses et conditions stipulées au cahier des conditions de vente déposé au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire d'ajaccio où il peut être consulté, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des biens ci après :

SUR LA COMMUNE de LEVIE [Corse du sud]

Dans l'ensemble immobilier en copropriété figurant au cadastre sous les références : C 411 et C 412 au lieudit SORBA - QUARTIER TORRE LE LOT NUMERO 3 DANS LE BATIMENT 1 : un appartement composé d'une cuisine, toilettes, salle d'eau, une chambre avec balcon et un salon avec balcon d'une superficie de 88.94 m2 Loi CARREZ

LOT UNIQUE

MISE A PRIX : 34.000,00 €

Visite prévue SUR PLACE SANS RDV le vendredi 29.09.2023 de 11h00 à 12h00 par Maître BETTINI Antoine membre de la SELURL ACTIJURIS 2A, Commissaire de Justice domicilié 31 Cours Soeur Amélie 20100 SARTENE- Tel 04 95 77 16 59

Les enchères seront reçues exclusivement par ministère d'avocat inscrit au Barreau d'ajaccio remise préalablement à la vente, contre récépissé, d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire égale à 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 €.

Pour tous renseignements, s'adresser au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire d'ajaccio où le cahier des conditions de vente est déposé - Au cabinet MORELLI-MAUREL & ASSOCIES ou au CABINET RETALI & ASSOCIES- 39 Bd Paoli 20200 BASTIA ou sur le site internet : cabinet-retali.fr

N° 68

AVIS D'ATTRIBUTION

ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
 Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim
 Avenue Paul Giacobbi
 BP 618
 20601 BASTIA
 Tél : 04 95 30 95 30 - Fax : 04 95 33 86 05
 mël : marches-publics@odarc.fr
 web : <http://www.odarc.fr>
 SIRET 33035573600019

Objet : Construction d'un bâtiment technico-administratif et d'un hangar de stockage de matériel agricole

Référence acheteur : 003/TX/23

Nature du marché : Travaux

Procédure adaptée

Classification CPV :

Principale : 45210000 - Travaux de construction de bâtiments

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia
 Villa Montépiano
 20407 Bastia - Cedex
 Tél : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55
 greffe.ta-bastia@juradm.fr

Attribution du marché

LOT N° 01 - DESAMIANPAGE

Nombre d'offres reçues : 3

Date d'attribution : 11/07/23

Marché n° : 2023003lot1

FIBRA, 1 ALL THOMAS EDISON, 13500 MARTIGUES

Montant HT : 44 500,00 Euros

LOT N° 02 - VRD/ESPACES VERTS/CLOTURES

Nombre d'offres reçues : 2

Date d'attribution : 11/07/23

Marché n° : 2023003lot2

PETRONI SUD, ZI MIGLIACCIARO, 20243 PRUNELLI-DI-FIUMORBO

Montant HT : 354 455,00 Euros

LOT N° 03 - GROS-OEUVRE/ENDUITS

Nombre d'offres reçues : 3

Date d'attribution : 11/07/23

Marché n° : 2023003lot3

PETRONI SUD, ZI MIGLIACCIARO, 20243 PRUNELLI-DI-FIUMORBO

Montant HT : 294 629,00 Euros

LOT N° 04 - CHARPENTE METALLIQUE/COUVERTURE SECHE

Nombre d'offres reçues : 2

Date d'attribution : 11/07/23

Marché n° : 2023003lot4

SARL BASTIA CHARPENTES ARMATURES, 17 RUE DUPIN, 75006 PARIS 6

Montant HT : 97 763,00 Euros

LOT N° 05 - CHARPENTE PAROIS BOIS/ETANCHEITE

Nombre d'offres reçues : 3

Date d'attribution : 11/07/23

Marché n° : 2023003lot5

PETRONI SUD, ZI MIGLIACCIARO, 20243 PRUNELLI-DI-FIUMORBO

Montant HT : 439 627,00 Euros

LOT N° 06 - BARDAGE/HABILLAGE DE FACADES

Nombre d'offres reçues : 4

Date d'attribution : 11/07/23

Marché n° : 2023003lot6

PETRONI SUD, ZI MIGLIACCIARO, 20243 PRUNELLI-DI-FIUMORBO

Montant HT : 139 940,00 Euros

LOT N° 07 - SERRURERIE

Nombre d'offres reçues : 2

Date d'attribution : 11/07/23

Marché n° : 2023003lot7

SO CO FER, ALL PA DE PURETTONE, 20290 BORGIO

Montant HT : 93 370,00 Euros

LOT N° 08 - MENUISERIES ALUMINIUM

Nombre d'offres reçues : 4

Date d'attribution : 11/07/23

Marché n° : 2023003lot8

SOC INSULAIRE FERMETURES ALU ET PVC, VC ZONE ARTISANALE, 20250 CORTE

Montant HT : 261 595,00 Euros

LOT N° 09 - PLATRERIE/FAUX PLAFONDS/MENUISERIES BOIS

Nombre d'offres reçues : 5

Date d'attribution : 11/07/23

Marché n° : 2023003lot9

SOC CLOISONS ET PLAFONDS, ZI DE TRAGONE, 20620 BIGUGLIA

Montant HT : 143 031,00 Euros

LOT N° 10 - REVETEMENTS SOL ET MURS

Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

LOT N° 11 - PEINTURE/NETTOYAGE

Nombre d'offres reçues : 6

Date d'attribution : 11/07/23

Marché n° : 2023003lot11

SOC CLOISONS ET PLAFONDS, ZI DE TRAGONE, 20620 BIGUGLIA

Montant HT : 69 088,00 Euros

LOT N° 12 - ASCENSEUR

Nombre d'offres reçues : 1

Date d'attribution : 11/07/23

Marché n° : 2023003lot12

KONE, 455 PRO DES ANGLAIS, 78190 NICE

Montant HT : 27 850,00 Euros

LOT N° 13 - PLOMBERIE/CVC

Nombre d'offres reçues : 1

Date d'attribution : 11/07/23

Marché n° : 2023003lot13

SARL BARRARD, ZI PURETTONE, 20290 BORGIO

Montant HT : 227 434,00 Euros

LOT N° 14 - ELECTRICITE CFO-CFA

Nombre d'offres reçues : 2

Date d'attribution : 11/07/23

Marché n° : 2023003lot14

SARL AETC, AV PIERRE DE BERNARDI, 20290 PATRIMONIO

Montant HT : 209 177,00 Euros

LOT N° 15 - PHOTOVOLTAIQUE

Nombre d'offres reçues : 3

Date d'attribution : 11/07/23

Marché n° : 2023003lot15

SOLAIRE CORSE, LD LIEU DIT LICCIOLA, 20200 SAN-MARTINO-DI-LOTA

Montant HT : 57 823,00 Euros

Envoi le 11/09/23 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.marches-publics.info>

N° 69



AVIS D'INFORMATION RECTIFICATIF

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Collectivité de Corse
 22 Cours Grandval, BP 215 - 20187 AIACCIU CEDEX 1.
 Tél : +33 495516464. Fax : +33 495516621.
 Courriel : commande.publique@isula.corsica
 Adresse internet : <https://www.isula.corsica>

Objet du marché : Visites périodiques et entretien des tachygraphes et des limiteurs de vitesse des poids lourds de la Collectivité de Corse (3 lots).

Numéro de référence : 2023-IDGM-0188

Date limite de remise des offres :

Au lieu de : 20/09/2023 à 12h00

Lire : 02/10/2023 à 12h00

Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que

du dossier de consultation : Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à

l'adresse suivante : <https://marchespublics.isula.corsica/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/09/2023

ANNONCES LÉGALES

 04 95 32 89 92

al-informateurcorse@orange.fr



LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec actulegales.fr, vous retrouvez toutes les annonces légales entreprises parues dans la presse habilitée depuis le 1er janvier 2010



Actulegales.fr, avec votre journal

Actulegales.fr

Le site officiel des annonces légales d'entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d'  **Infogegale**

SOLIDARITÉ ET PUBLICS FRAGILES

Le Secours Catholique lance une laverie solidaire mobile

C'est une petite innovation que le Secours Catholique de Corse lance dans le cœur de Bastia à partir du 16 septembre 2023. Afin d'aller directement à la rencontre des publics en situation de précarité, sans attendre qu'ils se déplacent dans ses permanences, l'association vient de mettre sur les routes une laverie solidaire mobile qui s'installera tous les samedis sur le parking du restaurant social le Sacré-Cœur. «*Nous n'avions pas d'antenne sur le centre-ville de Bastia alors que nous avons détecté un certain nombre de personnes en situation de précarité*», explique Alexis Plassais, animateur de réseaux de solidarité au Secours Catholique de Corse en indiquant que l'antenne locale du Secours Catholique a souhaité chercher de quelle manière elle pourrait apporter une offre complémentaire à ce que proposent déjà les autres associations présentes sur le secteur. Et très vite a émergé un besoin autour des questions d'hygiène et de points d'accès à Internet. «*C'est quelque chose qui manquait sur Bastia, surtout les week-ends où il y a un certain nombre d'associations qui ferment*», constate Alexis Plassais en confiant que l'association a toutefois rencontré une difficulté à l'heure de trouver un local au centre de Bastia pour installer de tels équipements. Pour autant, pas de quoi dissuader le Secours Catholique qui a de facto décidé de proposer une solution originale en équipant un camion d'une machine à laver, d'un sèche-linge et d'une partie «accès aux droits» avec un ordinateur et une imprimante, afin d'accompagner les personnes qui n'ont pas accès à Internet ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil numérique. Un investissement de 87 000 euros, pour lequel l'association a reçu une aide de la Collectivité de Corse, de la fondation Césarini, et de la fondation Macif. «*Une équipe de bénévoles assez jeunes s'est montée autour de ce projet. Nous les avons formés pour qu'ils puissent répondre aux demandes des personnes qui nous sollicitent et les rediriger le cas échéant vers les acteurs du terrain qui correspondraient à leurs besoins*», se réjouit en outre l'animateur de réseaux de solidarité. Chaque semaine, les permanences de cette laverie solidaire itinérante, ouvertes à tous, proposeront également une partie conviviale où il sera possible de partager un café et d'échanger avec les bénévoles. De quoi recréer le contact avec des publics souvent isolés. «*Vu que c'est une nouvelle activité et qu'on ne sait pas comment cela va fonctionner, pour démarrer nous allons nous installer sur le parking du Sacré Cœur. Mais l'objectif est ensuite de pouvoir recruter plus de bénévoles pour pouvoir ouvrir sur des plages horaires plus larges et se déplacer sur un secteur plus important*», dévoile encore Alexis Plassais. ■ Manon PERELLI



Photo Secours Catholique

IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mieux le mesurer grâce aux lacs de montagne

C'est une opération scientifique inédite qui s'est déroulée début septembre au fond de Melu et Capitellu. Dans le cadre d'un groupement national de «lacs sentinelles» qui a pour but d'étudier l'impact du changement climatique, l'Office de l'environnement de la Corse (OEC), en partenariat avec 10 plongeurs des Services d'incendie et de secours (SIS) de Haute-Corse et de Corse-du-Sud, a procédé à l'installation de capteurs de températures et d'oxygène dissous au sein des lacs de la Restonica. «*L'idée, c'est d'avoir des protocoles standardisés et communs pour que nous ayons des données comparables entre nos espaces naturels*», explique Pierre-Jean Albertini, conservateur de la réserve naturelle du massif du Monte Ritundu pour l'OEC et responsable du programme d'études des lacs de montagne corses. Les données de ces deux paramètres, qui «influencent sur l'ensemble de la vie d'un lac», seront analysées annuellement par l'OEC pour fournir un état des lieux et mises à disposition des scientifiques et des partenaires de l'office, dont le laboratoire d'hydrobiologie de l'Université de Corte afin d'engager des études complémentaires. «*À un niveau plus large, ces données seront bancarisées au niveau national dans l'initiative lacs sentinelles, ce qui nous permettra d'avoir une analyse sur une échelle plus grande que la Corse et de voir où se situent nos lacs en termes d'état écologique comparé à des lacs de l'arc alpin ou pyrénéen*», indique Pierre-Jean Albertini. La présence des plongeurs du SIS sur cette opération a en outre permis à l'OEC de poursuivre un programme qu'elle a initié en 2005 afin de suivre l'état écologique des lacs de Melu et Capitellu. «*Le but est d'observer un certain nombre de paramètres sur les lacs qui ont un double forçage lié aux activités anthropiques et au changement climatique. Pour ce faire, nous effectuons des prélèvements d'invertébrés, d'eau, d'algues et de phytoplancton au fond des lacs pour pouvoir analyser l'état du milieu et voir si ces lacs sont en bonne santé écologique ou non*», détaille Pierre-Jean Albertini. Enfin, cette opération avait un troisième intérêt en ce qu'elle a été l'occasion pour le Pr Costantino Balesta de l'Université de Bruxelles d'étudier les conditions de récupération des plongeurs suite à la décompression en montagne. Une grande première. «*Le lac de Capitellu fait 40 m de fond à 2 000 m d'altitude, et ce sont donc des conditions très particulières qui correspondent à des milieux extrêmes qui n'avaient jamais été étudiés. Cela a été l'occasion de faire de l'échographie cardiaque sur les plongeurs après les plongées pour suivre ce qui se passe dans l'organisme*», précise Pierre-Jean Albertini. ■ Manon PERELLI



Photo OEC

THÉÂTRE

Richard et ses reines

Le dramaturge, essayiste, traducteur et romancier québécois Normand Chaurette était un fin connaisseur de l'œuvre de William Shakespeare, dont il avait traduit plusieurs pièces. C'est en travaillant à une traduction de *Richard III* qu'il s'est intéressé au personnage d'Elizabeth Woodville, reine consort d'Angleterre de par son mariage avec Édouard IV. De là naît l'idée d'une pièce dont les protagonistes sont ces femmes qui, à l'ombre des rois, ont des rêves de grandeur, de puissance, mais aussi des craintes, pour leur position, leur vie ou celle de leurs enfants. Des femmes qui espèrent, redoutent et intriguent dans l'ombre. Il lui fallut trois ans pour écrire *Les reines*, en revisitant les personnages féminins de *Richard III* et de la trilogie d'*Henri VI* et en se plongeant dans les généalogies de la couronne anglaise. La pièce connut un vif succès à sa création en 1991. L'action se situe au début de l'année 1483, le vent et la neige s'abattent inlassablement sur Londres. Le roi Édouard IV se meurt et son frère Richard, duc de Gloucester et futur Richard III, se prépare à user de mille stratagèmes (meurtres compris) pour accéder au trône. À la cour, des femmes tentent de se repositionner sur l'échiquier du pouvoir. Élisabeth veut protéger ses enfants, héritiers légitimes du trône, de leur oncle. Isabelle, duchesse de Clarence, manigance pour que son époux, George, frère d'Édouard, soit couronné ; tandis qu'Anne, sa sœur cadette, duchesse de Gloucester, est prête à tout pour aider son époux Richard dans ses tortueux desseins. Marguerite, veuve d'Henri VI qui avait perdu son trône au profit d'Édouard IV, rumine sa rancœur de reine déchu entre deux anathèmes. La vieille duchesse d'York, mère d'Édouard, George et Richard, ne cache pas son aversion pour ce dernier et son dépit de n'avoir jamais été reine. Puis il y a l'étrange Anne Dexter, sœur d'Édouard, George et Richard, réduite à l'insignifiance, rejetée et mutilée. Six femmes qui s'épient, se haïssent. Et qui parfois nouent d'étranges et fugaces alliances. Le texte est ici adapté par Fanny Pierre pour six comédiennes de l'atelier adulte de Théâtre Point. Avec la complicité de Pierre Salasca (voix off) et Lilas Pigois (chants).

Les 15 et 16 septembre 2023, 20h. L'Aghja, Ajaccio.  04 95 20 41 15 & www.aghja.com



MUSIQUE

Festival Camerata Figarella

Association musicale ayant pour objet de diffuser de la musique classique, savante et traditionnelle en Corse, la Camerata Figarella réunit depuis 2019 artistes et musiciens de Corse et de diverses villes d'Europe lors d'une saison artistique et d'un festival de musique qui se déroule à la fin du mois de septembre. Chaque année, dans le village capcorsin de Figarella, des artistes sont invités pour une résidence à la suite de laquelle a lieu une série de concerts gratuits faisant vivre des lieux du patrimoine corse. Le 16, 20h, à l'église de San Martinu di Lota, *Les voix humaines* : un chjama è rispondi entre les mélodies populaires et chants traditionnels de Bulgarie, Ukraine et Pologne interprétés par le trio polyphonique Babayki et des pièces baroques de Marin Marais pour la viole de gambe interprétées par Salomé Gasselin. Le 17, 19h église Santa Maria Assunta de Santa Maria di Lota, *Baroque des deux rives* : des compositions de Domenico Zipoli, Juan de Araujo mais aussi les partitions des communautés jésuites du Paraguay auxquelles font écho des œuvres du répertoire baroque européen. Le 18, 20h, église Sant'Agnellu de Rogliano, *Chjama è rispondi* : aux mélodies et chants traditionnels de Bulgarie, d'Ukraine et de Pologne interprétés par le trio Babayki répondent des œuvres classiques comme *Les tableaux d'une exposition* de Moussorgski (Viviane Loriaut Damiani à l'orgue italien et Noé Nillni à la trompette) ou des extraits de la *Sonate pour deux violons* de Prokofiev avec Song Ha Choi. Le 19, 20h 30, salle des fêtes de Piazza à Luri et le 21, 20h 30 à l'Alb'Oru, Bastia, *Un bonheur, c'est tout le bonheur* : un spectacle entre le forain et la poésie qui propose une réinterprétation de l'*Histoire du Soldat* (texte de Ramuz, musique de Stravinsky) avec le comédien Sampiero Medori et la violoniste solo Fanny Robilliard. Le 20, 19h Paese di Figarella à Santa Maria di Lota et le 21, 18h 30 au musée de Cervione, *Histoires d'Amérique* : un concert qui met à l'honneur la relation historique entre le Cap-Corse et le Venezuela, avec Cristobal Soto (harpe), René Orea (flûte), Manuel Sanchez (contrebasse) et Miguel Sigo (guitare) rejoints sur scène par des musiciens corses pour un final commun. Le 22, 20h 30, Ghjesgia Castello de Brando, et le 23, 21h, auditorium de Pigna, *Sognu di mezz'estate* : évocation des songes avec des œuvres de Mendelssohn ou Thomas Adès par les archets des musiciens du Festival dont la soliste de l'Orchestre national de France Aurélienne Brauner. Le 23, 19h, église grecque de Cargese, *Le chant de Grèce* : un récital qui met à l'honneur la musique grecque et particulièrement le répertoire hellénique d'Asie mineure mais aussi le laïkò et le rebetiko avec le chanteur Yiannis Dionysiou. Le 23 24, 16h 30, église de l'Annunziata à Poretto, *Capi d'opera* : Quintette pour clarinette et quatuor à cordes en *Si mineur Op. 115* de Brahms et *Trio élégiaque* de Rachmaninov par l'orchestre du festival.

Du 16 au 24 septembre 2023. Bastia, Cargese, Cervione, Luri, Pigna, Poretto Rogliano, San Martinu di Lota, Santa Maria di Lota, Ville di Petrabugno.

 06 09 89 13 21 & www.cameratafigarella.com





LA CHRONIQUE DE JEAN CHIORBOLI

(linguacorsica@gmail.com)

LA DESCENDANCE DE «L'ONCLE ADAM» (NOS ANCÊTRES LES AFRICAINS)

FEMULA À CRISTIANINU - VENI PURU À SALUTÀ MINNANATA



Comme n'importe quelle autre, la langue corse est la résultante d'évolutions historiques, sociales et culturelles qui ont contribué à son identité actuelle. Comme tous les phénomènes sociaux, la langue - et donc l'anthroponymie- présente des caractères communs à tous les groupes humains, ainsi que des spécificités qui persistent ou qui apparaissent malgré les conquêtes militaires, les changements politiques, les modes. Au-delà des simplifications abusives, tous ces éléments sont à prendre en compte dans le domaine linguistique et culturel qui est le nôtre. Il nous faut ici réaffirmer la nécessité de distinguer origine linguistique et origine génétique. Comme disait l'évêque d'Azilou, nous sommes tous de «la race de l'oncle Adam», (*a sterpa di zi Adamu*), les *Poesie giocose* de PM. de La Foata [1973] évoquent aussi *babb'Adamu* «le père Adam». Ou bien, selon les connaissances scientifiques actuelles, «nous avons tous des ancêtres africains». Périodiquement, la presse spécialisée fait ses gros titres avec la découverte du «berceau de l'Humanité», les hypothèses convergeant de plus en plus jusqu'à la confirmation que «nos lointains ancêtres sont donc

partis d'une région unique du continent africain voici 150 000 ans et se sont mis à rayonner à la conquête du monde» [futura-sciences.com/]. Cette théorie, connue sous plusieurs noms (Totem Monocentriste; Arche de Noé; Out of Africa), semble donc s'imposer avec la contribution de plusieurs disciplines (biologie, génétique, ...) et les travaux menés par diverses universités prestigieuses (Palo-Alto, Stanford). Certains travaux avaient déjà conclu à une origine africaine de toute l'humanité, après l'étude des groupes sanguins de l'humanité. Ces recherches génétiques complexes sur les origines de l'homme sont souvent résumées par le moyen de titres accrocheurs par les magazines scientifiques: «On a retrouvé Adam, le père de l'humanité... en Afrique!» [africamaat.com/], ou bien «les ancêtres des premiers français venaient d'Afrique»: ce titre du magazine GEO [1997] est abondamment cité [cf. feobus.centerblog.net/].

Le fait d'évoquer une fois de plus la [probable] origine commune des populations et des langues du monde, indo-européennes, notamment nord-méditerranéennes, est pour nous une manière de rejeter dos à dos des conceptions opposées

Concernant la Corse, il ne saurait y avoir ni isolement-magnifique prédestiné ; ni immersion dans un réseau de relations exclusives avec un «centre» [florentin, parisien ou autre], ni naufrage dans une mondialisation destructrice de toute spécificité [du moins pour l'instant]. Il ne s'agit ni de diaboliser, ni de sanctifier les diverses influences.

[totalitaires pourrait-on dire] qui investissent parfois avec véhémence notre domaine de recherche. Concernant la Corse, il ne saurait y avoir ni isolement magnifique prédestiné ; ni immersion dans un réseau de relations exclusives avec un «centre» [florentin, parisien ou autre], ni naufrage dans une mondialisation destructrice de toute spécificité [du moins pour l'instant]. Il ne s'agit ni de diaboliser, ni de sanctifier les diverses influences. Toutes ont contribué, de manière plus ou moins profonde ou violente selon les époques, à forger la personnalité insulaire, sans jamais gommer entièrement des caractères propres [linguistiques, culturels, sociaux] forgés au cours d'une évolution spécifique plurimillénaire.

Faisant référence à la France, un homme politique déclarait récemment : «*nous sommes tous des enfants d'immigrés, seule la date d'arrivée change*» [JL. Borloo, iTELE, 26 juin 2011]. Certains éditorialistes, tout en dénonçant les visées électoralistes de son auteur, ont considéré cette affirmation comme une insulte alors qu'il s'agissait il s'agissait probablement d'une imprécision de langage [«enfants» au sens de «descendants»]. Il n'est pas contestable que la France [et l'Europe notamment] est peuplée de descendants d'immigrés plutôt que d'autochtones : sauf à considérer «autochtone» au sens étymologique du terme [«*qui est issu, sorti de la terre [même], du sol*», CNRTL], et qu'il puisse exister dans quelque région du monde un seul peuple autochtone, qui «*a été de tout temps dans le pays et n'y est pas venu par immigration*» [selon la définition du Littré]. On retombe alors dans les questions de date : autochtone qualifie par exemple un idiome «*parlé depuis très longtemps dans ce pays, cette région, etc.*» [CNRTL] : mais que signifie «*très longtemps*» en termes de durée quantifiable ? L'imprécision est inévitable, voire commode lorsqu'elle laisse la porte ouverte à toutes les interprétations. «*Je n'ai pas d'ancêtres nés hors de France*» : la pertinence de l'affirmation dépend des divers emplois de «ancêtre» ou «aïeul» : «*au sens restreint, grand-père, grand-mère ; au sens large, ascendant [encore identifié] du 4^e degré ou au-dessus*» [toujours selon le CNRTL].

Les «biodémographes» qui s'attachent à décrire les phases anciennes du peuplement antique d'un territoire donné se basent sur des ensembles d'individus supposés représentatifs des anciennes populations. D'ordinaire le critère des «quatre grands-parents» originaires de la région étudiée est retenu pour établir qu'un individu est «autochtone». Cependant les phénomènes migratoires compliquent les choses : après deux siècles la plupart des descendants ont migré d'une région à l'autre. On utilise parfois des méthodes basées sur les noms de famille, qui se transmettent de père en fils comme le chromosome Y [masculin], avec des résultats appréciables malgré certains inconvénients maintes fois relevés. La formation des noms de famille est récente, comparée à celle des phénomènes génétiques : porter le même nom de famille ne signifie pas nécessairement qu'on descend d'un ancêtre commun. Une difficulté particulière est signalée dans un article intitulé «*À la recherche des chromosomes*

Y pseudo-autochtones, une méthode basée sur les noms de famille» [F. Manni, [dbs.unica.it/congressoaa/html/invitedSP.html]. Les «pseudo-autochtones», c'est-à-dire les individus porteurs d'un nom de famille typique de la région qu'ils habitent, mais transmis par un ancêtre qui a pu s'y établir avant l'apparition des noms de famille, à l'époque du nom unique [médiéval ou «nom de baptême»].

Pour les Corses d'aujourd'hui «la quête des origines» part d'un nom, d'un village de l'île ou d'ailleurs, pour aboutir inmanquablement à un ancêtre «*qui vient d'ailleurs*», même s'ils sont Corses «*depuis toujours*», c'est-à-dire à une époque relativement récente [quelques dizaines de milliers d'années] où l'île a été peuplée de manière stable. Les généalogistes savent qu'il est d'ordinaire très difficile de remonter au-delà de la troisième génération. La quête s'arrête donc à un ancêtre éponyme, de Corse ou «*d'en face*» comme dit une expression courante qui se veut aussi blessante. L'identification éventuelle de l'ancêtre, sa localisation [en Italie, dans le midi de la France, en Catalogne ou ailleurs] ne règle pas le problème. L'ancêtre «éponyme» d'un certain Adamu ADAMI [celui à qui il doit son nom de famille] peut être [notamment] génois, ce qui n'est pas étonnant quand on a quelques connaissances historiques. Cependant lui-même n'est pas «sorti» de la terre ligure comme Vénus est sortie de l'onde, et a des origines «ailleurs» [le nom ADAMI est porté en Corse comme dans toute l'Italie]. Il reste à remonter la chaîne jusqu'à l'ancêtre africain qui se prénomait [pourquoi pas?]... Adam [prénom d'origine biblique qui signifie d'ailleurs «homme», «être humain»].

Le problème n'est pas fondamentalement différent pour des noms moins courants aujourd'hui. L'ancêtre éponyme de Padivorsa MUFRAggi avait forcément des ancêtres venus d'ailleurs, même s'il est probable que ces nom de famille et prénom ont été portés en Corse pour la première fois [pas forcément par la même personne !] À l'époque du nom unique [c'est-à-dire du règne exclusif du «prénom» qui se prolonge en Corse jusqu'à l'orée du XIX^e siècle], c'est la récurrence de certains «noms de baptême» spécifiques [y compris féminins] qui porte le sceau de la spécificité locale. Par exemple Padivorsa [XVI^e siècle], prénom composé de Padiva [«traduit» par «Padoue»] et Orsa [parfois «traduit» par «Orse»]. Dans certains textes anciens [FAGEC 1977] Padin-Orso, Padina, Padino sont récurrents et pourraient avoir une autre origine [ou provenir d'une confusion graphique]. Cependant le fréquent Padiva pourrait avoir donné le dérivé Padivina puis Padina en raison de la lénition du v intervocalique. Le *Dictionnaire des prénoms* [Canavelli Colonna. 2007] cite le nom de famille PADIVONE.

La quête des origines est d'autant plus difficile dans les systèmes patrilinéaires comme le nôtre où le nom de famille de la mère, fait [encore] figure de parent pauvre. Lorsqu'il est [sur] ajouté comme deuxième nom de famille, c'est la plupart du temps pour manifester une origine locale revendiquée, occultée par le nom de famille du père. ■

CARNETS DE BORD

LE GRAIN DE SABLE, LE COQ ET NOTHOMB



par Béatrice HOUCHARD

L'anniversaire n'a été célébré par aucun des protagonistes. On peut les comprendre. Et pourtant ! Il y a quarante ans, le 11 septembre 1983, dix élus du Front national entraient en fanfare au conseil municipal de Dreux après avoir fait alliance, entre les deux tours d'une élection municipale partielle, avec la liste du RPR Jean Hieaux. La gauche était battue. Le n° 2 du FN, Jean-Pierre Stirbois, devenait adjoint au maire.

Entre les deux tours, l'annonce d'un accord présenté comme « purement local » suscitait les premiers remous : Yves Montand, Simone Signoret et Simone de Beauvoir s'indignaient, la gauche (Michel Rocard en tête) faisait le déplacement en Eure-et-Loir pour manifester. À droite, seules les voix de Simone Veil, Bernard Stasi et Jacques Barrot condamnaient l'alliance. Même Jacques Chirac avait sur le sujet un peu de retard à l'allumage. Neuf mois plus tard, Jean-Marie Le Pen et son parti obtenaient leur premier grand succès avec 11 % aux élections européennes.

Pour tous, ce n'était qu'un grain de sable, une parenthèse, un coup de sang des habitants de Dreux puis des Français, en colère contre la gauche au pouvoir depuis 1981. Le coup de semonce n'allait pas durer. Pourtant, depuis lors, le Front national (devenu Rassemblement national en 2018) n'a plus quitté la scène politique. Il en est même devenu l'acteur majeur, avec trois qualifications pour le second tour de l'élection présidentielle [2002, 2017 et 2022]. Marine Le Pen, en 2011, a succédé à son père. En 1983-1984, la gauche quittait les plateaux de télévision quand Jean-Marie Le Pen y entra. En août 2023, elle a dégusté un plateau-repas à côté de Jordan Bardella, sous l'œil d'Emmanuel Macron, digérant aussi ses états d'âme d'hier.

Quarante ans après Dreux, ce n'est plus un grain de sable. La droite, après avoir hésité si longtemps pour savoir s'il fallait ou non faire alliance avec le FN, n'a même plus à s'interroger : le RN de Marine Le Pen et le « en même temps » d'Emmanuel Macron l'ont laminée et presque menacée de disparition. Le FN, disait Laurent Fabius, alors jeune Premier ministre, pose de bonnes questions mais donne de mauvaises réponses. Les questions sont toujours là et on attend encore les bonnes réponses.

Pourtant, à écouter les responsables politiques, à lire certains auteurs, on a la nette impression qu'ils n'en finissent pas de redécouvrir la lune : non, le vote des électeurs pour le RN n'est plus indexé sur le nombre d'immigrés présents près de chez eux, ni même sur le niveau d'insécurité. Le déclassement et le sentiment d'abandon sont les vraies raisons du choix de ce vote dont on aurait tort de continuer à affirmer qu'il est un simple vote de protestation. Comme il est absurde de crier au fascisme qui vient. Mais un slogan simpliste, c'est tellement plus simple que de chercher les réponses aux questions, tellement plus confortable que de tenter de recoudre le pays là où il se déchire !

LA FRANCE ENGLOUTIE

La première soirée de la Coupe du monde de rugby s'est terminée par une victoire historique des Français sur les All Blacks. Ouf et bravo les Bleus. Mais ladite soirée avait commencé par une cérémonie d'ouverture qui a laissé perplexe, dans le meilleur des cas, l'opinion internationale. « Confus » a écrit *The Telegraph*. « Bizarre » pour d'autres. « La pire cérémonie d'ouverture » jamais vue, selon certains observateurs. La presse étrangère a été bien polie avec la France. Franchement, sans connaître le cahier des charges ni le budget de l'exercice, pourquoi faut-il toujours présenter au monde une France qui n'existe plus et n'a d'ailleurs peut-être jamais existé ? Grand ordonnateur de la soirée, Jean Dujardin était boulanger, avec moustache, gapette de titi parisien et marcel, miche de pain à la main, maniée comme un ballon ovale. Un comédien déguisé en coq (« gênant », ce coq, a jugé la presse de nos voisins) venait à intervalles réguliers grimacer devant les caméras. Zaz chanta (mal) *Les amants de Saint-Jean*, comme si la chanson française n'avait rien produit de mieux depuis 1942 !

Sous prétexte de montrer l'art de vivre à la française, on a eu droit à la soirée accordéon-béret-jambon-pinard. La France, une fois de plus, était ce pays campagnard, avec ses petits commerces (dont beaucoup ont pourtant fermé un peu partout), ses gendarmes à képi, son facteur pour distribuer le courrier. Comme si la France, qui a tant inventé, tant créé, n'avait rien d'autre à présenter au monde !



Illustrations ICN d'après photos DR - Photo G. Garitran Creative Commons

Devant son écran, on souffrait. On avait même un peu honte de n'être plus que ce petit pays d'un autre âge, pays de carte postale, pays d'avant le XXI^e siècle, sorte de Babylone sortie de l'Histoire. Pour couronner le tout, les organisateurs avaient eu l'idée saugrenue de faire chanter la *Marseillaise* en canon par des chœurs d'enfants. En canon dans un stade, il fallait oser ! C'était là encore confus, quasi inaudible. Bref, raté. Heureusement que l'équipe de France a gagné.

Le 26 juillet 2024, Thomas Jolly n'aura pas de mal à faire mieux pour la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris. On compte sur lui. Ordonnateur de la reprise de *Starmania* et, à l'Opéra Bastille, d'une somptueuse mise en scène de *Roméo et Juliette*, il a tout pour réussir, et d'abord le talent. Ce soir-là, on aura envie d'être fiers. Fiers des sportifs, des Jeux, du pays.

AMÉLIE LA FIDÈLE

Chaque fin de mois d'août, depuis 1992, Amélie Nothomb (on ne prononce pas le «b» final) s'installe dans un petit bureau des éditions Albin Michel, au rez-de-chaussée de la rue Huyghens, tout près du cimetière du Montparnasse. Elle fait le service après-vente de sa production annuelle, répond aux questions les plus passionnantes ou les plus insipides, les plus profondes ou les plus dérisoires. Elle le fait avec simplicité et gentillesse, racontant sans sembler se lasser ses invraisemblables histoires.

Chaque année depuis 1992, Amélie Nothomb, 57 ans, sort un livre. Cette année, c'est *Le psychopompe* (celui qui accompagne les âmes des morts dans leur voyage). Le premier, c'était *Hygiène de l'assassin*, dont le manuscrit avait été refusé par les glorieuses éditions Gallimard... Depuis, il y a eu *Stupeur et tremblements* (plus d'un million d'exemplaires vendus et une adaptation au cinéma), *Les Catilinaires*, *Le sabotage amoureux*, *Cosmétique de l'ennemi*, *Métaphysique des tubes*, *Biographie de la faim* ou *Premier sang* (prix Renaudot 2012, puisque le Goncourt la boudait). Elle donne dans la fiction autobiographique où se mêlent sa famille, son enfance au Japon, le viol, l'anorexie, l'alcool, la mort du père ambassadeur. Dans un style court et vif, elle raconte des horreurs avec légèreté.

Amélie Nothomb écrit à la main sur des petits cahiers et affirme ne faire ni copie ni ratures. Chaque matin, de 4 heures à 8 heures, elle remplit les lignes et tient la distance à coup de litres de thé. «*À chaque aube, écrit-elle, je me jette dans le vide avec le fol espoir de ne pas avoir désappris*». Le reste du temps, elle relit *La Chartreuse de Parme* (plus de soixante fois déjà), écoute du rock et multiplie salons du livre et séances de dédicace, où il faut se lever tôt pour être en pole position dans la queue. Depuis *Hygiène de l'assassin*, presque deux générations ont passé mais les lecteurs-admirateurs, jeunes ou vieux, lui apportent encore des fleurs, du chocolat («*aliment théologal*», dit-elle) ou des gâteaux, rêvent de porter le même chapeau qu'elle, le fameux bibi noir de chez Pompilio. Ils la regardent comme si elle était une icône.

Ne lui dites pas cette année qu'elle publie son trente-et-unième livre, puisqu'elle affirme en finir quatre par an, évoquant les périodes où elle est «*enceinte*» de ses livres, qui sont ses seuls enfants. Sur les quatre, elle en choisit un, sans que l'éditeur ait son mot à dire. «*Il faut le laisser en position de supplication!*» nous avait-elle confié l'année où nous l'avions rencontrée rue Huyghens. Chez Albin Michel, l'un des rares éditeurs indépendants de la place, on aurait tort de se plaindre : une telle fidélité d'un auteur et de telles ventes (200 000 exemplaires au minimum pour chaque sortie) sont des cadeaux du ciel. Au total, on parle de 16 millions d'exemplaires vendus, dans trente-sept langues différentes. Ses compatriotes belges l'ont faite commandeur de l'Ordre de la Couronne, les Japonais en sont fous et les Américains l'adorent.

Dans *Psychopompe*, «*autobiographie aviaire*», elle conte en 162 pages son amour des oiseaux. Sans surprise, alors que 466 (!) romans sont inscrits au programme de cette rentrée littéraire, elle est déjà en tête des ventes. Au-delà du récit de son amour des oiseaux, elle décrit sans détails mais brutalement, en quelques mots, le viol subi à 12 ans, et livre au lecteur un beau manuel d'écriture. Difficile de prévoir ce que sera la postérité littéraire d'Amélie Nothomb. Mais elle intrigue, fascine et a rendu ses lecteurs «*accros*». Phénomène d'édition, elle est un phénomène tout court. ■

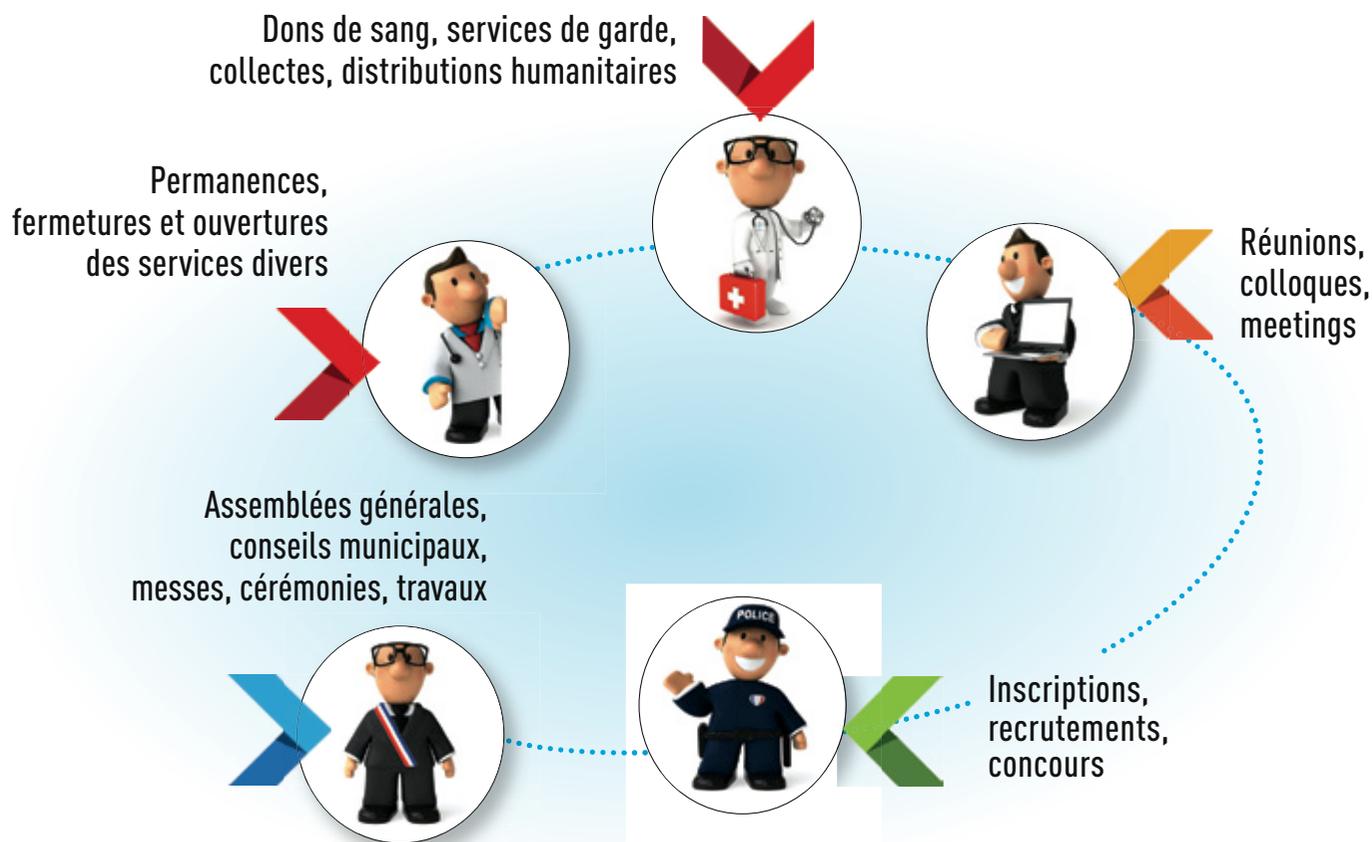
POUR ANNONCER GRATUITEMENT
LES **RENDEZ-VOUS**
DE VOS ASSOCIATIONS
ET COMMUNES



**SERVICE
GRATUIT**

www.icn.corsica/publier-une-info

L'agenda en ligne de votre commune ou de votre association



**POUR COMMUNIQUER
DANS L'AGENDA DE MA COMMUNE**

JE ME RENDS SUR

www.icn.corsica/publier-une-info

